

FIN DE LA VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT  
TEBBOUNE EN ITALIE

**Approfondissement du  
partenariat stratégique  
entre les deux pays**

P.24

DROITS DE L'HOMME

**"La prévention et la  
lutte contre la traite des  
personnes, au cœur des  
priorités de l'Algérie"**

P.3

UNIVERSITÉ

**L'élite universitaire,  
un "acteur majeur"  
dans l'émergence d'une  
"nouvelle ère" (Observatoire)**

P.3

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE SUR LE TERRORISME

## **Le Président Tebboune soumet un rapport exhaustif et propose de nouvelles pistes d'action**

En prévision du 16<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine, prévu samedi à Malabo en Guinée équatoriale, et dans le cadre de l'exercice de son mandat en tant que leader de l'UA en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a soumis un rapport, qui vient d'être rendu public, sur l'évolution de la menace terroriste sur le continent et les perspectives de renforcement des réponses qui y sont apportées aux niveaux régional et international. Ce rapport, qui constitue un document phare destiné à enrichir les délibérations des chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Malabo, aborde l'état des lieux concernant la menace terroriste en Afrique et explique les facteurs ayant favorisé sa propagation à un rythme effréné dans toutes les régions du continent.

P.14



**MICRO-ENTREPRISES**

**Les dossiers attestés  
éligibles par la CNAC, mais  
non encore financés, seront  
transférés vers l'ANADE**

P.6

RENAULT ALGÉRIE  
PRODUCTION

**Madar Holding  
reprend la part  
détenue par SNVI**

P.6

GREFFE DE LA CORNÉE

**La sensibilisation  
au consentement  
du donneur mise en  
exergue à Oran**

P.10

**SANTÉ**

MORT INATTENDUE  
DU NOURRISSON

**Une anomalie  
du cerveau  
dans 40%  
des cas**

Pp 12-13

**F**  **OOTBALL**

QUALIFICATIONS À LA CAN-2023  
(Groupe F)

**Belmadi retient  
25 joueurs dont  
sept nouveaux**

P.21



LITTÉRATURE  
**"Tels des  
esprits  
affables qui  
murmurent",  
premier  
recueil de  
nouvelles de  
Smaïl Yabrir**

P.16

TIARET  
**Décès  
d'Abdeslam  
Mustapha,  
dernier  
membre de  
la troupe  
"Safir  
Ettarab"**

P.2

## PARLEMENT

## Mohamed Bekhadra déchu de son mandat de député



L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé mercredi à la majorité de ses membres, lors d'une séance tenue à huis clos de déchoir Bekhadra Mohamed de son mandat de député à l'APN, en application de l'article 126 de la Constitution, indiqué un communiqué de l'Assemblée.

L'APN a tenu mercredi une séance à huis clos présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, consacrée au vote à bulletin secret concernant la déchéance Mohamed Bekhadra de son mandat de député, en application des dispositions de l'article 126 de la Constitution et de l'article 73 du règlement intérieur de l'APN, lit-on dans le communiqué.

"L'APN a décidé à la majorité de ses membres de déchoir Bekhadra Mohamed de son mandat de député", et ce, conformément à l'article 126 de la Constitution qui énonce que "cette déchéance est décidée, selon le cas, par l'APN ou le Conseil de la nation à la majorité de ses membres", selon la même source.

## TIARET

## Décès d'Abdeslam Mustapha, dernier membre de la troupe "Safir Ettarab"

Le dernier membre de la troupe "Safir Ettarab", Abdeslam Mustapha, s'est éteint, mercredi à Tiaret, à l'âge de 84 ans, des suites d'une maladie, a-t-on appris de la direction locale de la culture et des arts.

Ce dernier membre de cette troupe, créé par le chahid Ali Mâachi, chanteur de la révolution (1927/1958), était le percussionniste de la troupe, activité qu'il abandonnera au lendemain de l'exécution par les forces coloniales d'Ali Mâachi et ses deux compagnons, Mohammed Djahlane et Bensetra Djillali, par pendaison, le 8 juin 1958, au centre-ville de Tiaret.

## RELIZANE

## Six hectares de récoltes agricoles ravagés par les flammes

Deux foyers d'incendie ont ravagé six hectares (ha) de récoltes agricoles dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris mercredi auprès des services de la Protection civile.

Le chargé de l'information des services de la Protection civile de la wilaya, le lieutenant Abbas Khamallah, a indiqué à l'APS, que le premier départ de feu s'est déclaré mardi soir dans un champs de douar El Kâa, dans la commune de Ouled Sidi Mihoub, ravageant deux hectares de récolte d'orge.

Le deuxième foyer d'incendie, qui s'est déclaré le même jour, a décimé quatre ha de récolte d'orge et de blé dur à douar El Houara, rattaché à la commune de Djidioua, selon la même source.

Les agents de la Protection civile relevant des unités d'El Hamadna et de Djidioua sont intervenus avec promptitude pour éteindre les flammes évitant leur propagation à d'autres régions, ce qui a permis de sauver 110 hectares de récolte de blé tendre et d'orge ainsi que cinq ha de blé dur, de même que les habitations voisines, a-t-on fait savoir.

## BOUIRA

## Un train percute un véhicule et fait deux blessés graves à El Asnam



Un train de transport de voyageurs a percuté mercredi un véhicule touristique causant de graves blessures à deux personnes, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

"Une voiture touristique avec à son bord deux personnes, a été percuté par un train de transport de voyageurs assurant la desserte entre Alger et Sétif", a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

Selon l'officier Abdat, l'accident s'est produit sur un passage à niveau non gardé de la localité Abbas Boudjnanne relevant de la commune d'El Asnam (est de Bouira).

Les deux personnes grièvement blessées, sont un jeune de 35 ans, et une femme de 30 ans.

Ils ont été évacués en urgence à l'hôpital Mohamed Bouafia de Bouira", a précisé le même responsable.

Une enquête a été ouverte par les services de la police pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

## ORAN

## Trois morts dans un accident de la circulation à Ain El Turck

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu mercredi dans la commune d'Ain El Turck (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

L'accident a eu lieu suite à une collision de deux véhicules au niveau du chemin wilaya (CW) 48, dans la commune d'Ain El Turck, a-t-on précisé de même source.

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de cette localité balnéaire, soutenus par l'unité de Bousfer, se sont rendus sur les lieux de l'accident.

Les dépouilles des trois victimes, âgées entre 26 et 30 ans, ont été transférées à la morgue de l'hôpital Medjebbar Tami d'Ain El Turck. Les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

## MÉDÉA

## Un réseau de trafic de stupéfiants démantelé à Ksar-El-Boukhari

Un réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants a été démantelé par les éléments de la police judiciaire (PJ) de la sûreté de daïra de Ksar-El-Boukhari (sud de Médéa) qui ont aussi saisi 1,2 kg de kif traité, a-t-on appris, vendredi, auprès de la sûreté de wilaya.

Le démantèlement de ce réseau, composé de sept éléments, en majorité des repris de justice, est intervenu suite à l'exploitation de renseignements parvenus à la PJ, sur des activités douteuses d'un groupe d'individus au niveau de plusieurs quartiers de la ville de Ksar-El-Boukhari, a indiqué la même source.

L'enquête diligentée par les éléments de la PJ de la sûreté de daïra de Ksar-El-Boukhari a permis d'appréhender le principal responsable de ce réseau en possession d'une quantité de cannabis, a-t-on signalé, ajoutant qu'une autre quantité de stupéfiants et de psychotropes a été également retrouvée lors de la perquisition de son domicile.

Six autres complices ont été arrêtés dans le sillage de cette enquête qui a abouti à la récupération d'une importante somme d'argent et d'un véhicule utilisé par les membres de ce réseau pour leurs déplacements, a-t-on conclu.

## ORAN

## Une bande de trafiquants de drogue neutralisée



Les services de police d'Oran ont mis hors d'état de nuire une bande de trois individus versés dans la commercialisation de drogue et saisi sept plaquettes de kif traité et une quantité de 1.000 comprimés de psychotropes, a-t-on appris vendredi auprès de la direction de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée suite à des informations faisant état de l'utilisation du logement d'un membre de cette bande pour commercialiser la drogue dans les milieux des jeunes. Après une surveillance continue du suspect et l'accomplissement de toutes les procédures légales, les policiers sont parvenus à arrêter les trois membres du réseau et saisir sept plaquettes de kif d'un poids total de 762 grammes et 1.082 comprimés de psychotropes ainsi qu'une somme de 71.000 DA représentant les revenus de ce commerce illicite et un véhicule utilisé dans le transport de cette marchandise.

Les mis en cause seront présentés devant la justice pour constitution d'une bande criminelle organisée et détention, transport et commercialisation de drogue et de psychotropes, selon la même source.

## MOSTAGANEM

## Un corps sans vie repêché au large de la plage Sidi Majdoub

Les éléments de la protection civile ont repêché, vendredi, le corps sans vie d'un des deux baigneurs portés disparus au large de la plage de Sidi Majdoub, dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué un communiqué de la direction locale de ce corps constitué.

La même source a précisé que les plongeurs de la protection civile ont repêché, vendredi, le corps sans vie d'un des deux baigneurs portés disparus depuis mardi dernier au large de la plage de Sidi Majdoub, près de Kharrouba, au nord de la ville de Mostaganem.

Les opérations de recherche se poursuivent pour retrouver le second noyé, âgé de 16 ans, après l'amélioration des conditions météorologiques et le renforcement des équipes de la protection civile par celles des wilayas de Chlef et de Relizane, a ajouté le texte.

La dépouille repêchée, a été déposée à la morgue de l'hôpital "Boumedienne Bensamaïl" de Kharrouba, a-t-on conclu.

## M'SILA

## 18 blessés dans un accident de la route à Oued Madhi



Dix-huit (18) personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu mercredi dans la commune d'Oued Madhi (M'sila) sur la RN 45, ont indiqué les services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs à destination de Boussaâda et un porte-char, ont précisé les mêmes services.

Les blessés ont été transférés à l'hôpital de M'sila, a ajouté la même source, soulignant qu'une enquête a été ouverte par les services concernés afin de déterminer les causes de l'accident.

## DROITS DE L'HOMME

## "La prévention et la lutte contre la traite des personnes, au cœur des priorités de l'Algérie"

Le président du Comité national de lutte et de prévention contre la traite des personnes, Merabet Abdelghani, a affirmé, mercredi, que l'Algérie avait placé la prévention et la lutte contre la traite des personnes "au cœur de ses priorités", et ce, à travers une batterie de mécanismes et de procédures.

L'Algérie a placé "la prévention et la lutte contre toutes les formes de traite des personnes au cœur de ses priorités à travers une série de mécanismes et de procédures prévoyant des textes et des institutions devant intervenir dans la prévention, les poursuites judiciaires et la protection des victimes tout en veillant à protéger et à garantir les droits de l'Homme", a indiqué M. Merabet à l'occasion du lancement des travaux d'une session de formation sur "le développement d'un mécanisme portant saisine autour des victimes de la traite humaine: échange d'expériences et bonnes pratiques", organisée au centre international des conférences "Abdellatif Rahal".

Selon le même responsable, la traite des personnes "est un phénomène étranger à la société algérienne et relativement récent sous sa nouvelle signification. Toutefois, l'Algérie, qui n'est pas à l'abri de ce fait, a adopté toutes les conventions et les chartes internationales per-



tinentes, y compris la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale et le protocole d'interdiction et de lutte contre la traite des personnes, notamment les femmes et les enfants".

L'Algérie a également promulgué, a-t-il rappelé, le décret présidentiel 16-249 de 2016 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, placé sous la tutelle du Premier ministre, et ce, compte tenu de "son importance majeure, et car étant responsable de

la mise en place d'une politique nationale et d'un plan d'action dans le domaine de la prévention et la lutte contre la traite des personnes et la protection des victimes". Il a souligné, dans ce sens, que le comité national avait "achevé l'élaboration d'un avant-projet ayant été soumis au secrétariat général du Gouvernement avant de le présenter aux deux chambres du parlement".

Pour sa part, l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Elizabeth Moore Aubin, s'est félicitée des efforts consentis par le Gouvernement algérien

en matière de condamnation des criminels impliqués dans la traite des personnes et de prévention contre les crimes.

Elle a souligné, dans ce cadre, que l'organisation de cet atelier de formation revêtait une importance "majeure" pour renforcer le partenariat entre le Gouvernement et les différents acteurs dans le domaine des droits de l'Homme en vue de proposer une stratégie systématique de protection de la population la plus vulnérable".

De son côté, la représentante de l'Office de l'ONU contre la drogue et le crime (ONUDC) pour la région MENA, Christina Albertin, a affirmé que l'organisation de cet atelier constituait "un jalon" pour le lancement d'un projet national s'étalant sur trois ans sur la prévention et la lutte contre la traite des personnes et encourageait l'Office régional à "l'édification d'un partenariat solide avec l'Algérie qui a prouvé son engagement profond à lutter contre ce phénomène international".

## ENTREPRENEURIAT Lancement d'un programme d'accompagnement des innovateurs aux profit de 500 étudiants

Un programme d'accompagnement des innovateurs, a été lancé mercredi, au profit de 500 étudiants à travers tout le territoire national, dans l'objectif de les former dans les domaines de l'entrepreneuriat. Baptisé "Leader génération", ce programme est initié par l'organisation Indjaz El Djazair et LG Electronics Algérie, et porte sur l'organisation de sessions de formation en ligne, et en présentiel au niveau de 12 universités, a précisé le directeur marketing de LG Electronics Algérie, Mustapha Mohammedi, lors d'une conférence de presse tenue au siège d'Algeria Venture, à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel de ce programme.

Quant à l'intérêt de ce programme qui s'étalera sur une année, M. Mohammedi a souligné qu'il permettra à ces jeunes universitaires d'acquies un ensemble de compétences entrepreneuriales à travers des formations focalisées sur la connaissance de l'écosystème entrepreneurial algérien, l'acquisition de connaissances complémentaires nécessaires à l'entrepreneuriat et la gestion de projets. A l'issue de ces sessions, les deux partenaires lanceront une formation supplémentaire au profit de 22 étudiants sélectionnés parmi les 500 participants, dans le but de concourir pour le titre d'"Ambassadeurs du savoir".

Ces ambassadeurs auront pour mission de reproduire les mêmes informations au sein de leurs universités respectives, a-t-il précisé. A ce propos, le directeur des opérations à Injaz El Djazair, Idir Nasser Belkebir, a expliqué que ces ambassadeurs seront chargés d'organiser des événements entrepreneuriaux, afin d'encourager les étudiants de leurs universités à initier des projets locaux dans différents domaines dont les nouvelles technologies, l'e-business et l'écologie.

"L'objectif est d'encourager l'émergence des micro-entreprises et des startups", a-t-il affirmé, ajoutant que les deux partenaires comptent associer les acteurs institutionnels tels les incubateurs afin d'aider ces jeunes à concrétiser leurs projets sur le terrain. Pour sa part, la directrice de Injaz El Djazair, Leen Jaber, a assuré que cette initiative permettra aux jeunes universitaires désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat de connaître les différents mécanismes qui les aideraient à concrétiser leurs projets. Dans ce cadre, elle a affirmé que son organisation qui existe depuis 12 années a pu accompagner plus de 80.000 étudiants dans près de 40 wilayas du pays, à travers plus de 20 programmes de formation.

## UNIVERSITÉ

## L'élite universitaire, un "acteur majeur" dans l'émergence d'une "nouvelle ère" (Observatoire)

L'élite universitaire est un "acteur majeur" dans l'émergence d'une "nouvelle ère porteuse de progrès", a estimé, mercredi à Médéa, le président de l'Observatoire nationale de la société civile, Abderrahmane Hamzaoui.

L'université constitue un "pilier fondamental dans la construction d'une Algérie forte et prospère, apte à relever tous les défis auxquels elle fait face aujourd'hui et à s'émanciper de toutes les formes de dépendances vis-à-vis de l'extérieur", a déclaré M. Hamzaoui lors d'une rencontre

nationale des étudiants affiliés à l'organisation nationale des étudiants libres, organisée à l'occasion de la journée nationale de l'étudiant (19 mai).

Mettant en accent le rôle "déterminant" de l'université dans le processus de croissance économique, le président de l'Observatoire national de la société civile a affirmé que le pays "se construira grâce à sa propre matière grise et l'implication des compétences qui sortent chaque année des bancs de l'université".

"L'engagement des étudiants et des ly-

céens dans la guerre de libération doit être une source d'inspiration pour nos universitaires afin de poursuivre ce qu'ils ont commencé à accomplir et parachever l'édification d'un état fort, solide et jouissant de son indépendance totale", a-t-il soutenu.

En tant qu'organe constitutionnel, l'observatoire national de la société civile œuvre à "fédérer" toutes les énergies pour le bien être du pays et contribuer à la concrétisation des objectifs de développement, a-t-il conclu.

## ARTISANAT

## Plus d'un million d'emplois créés dans le secteur de l'artisanat à l'échelle nationale

Le secteur de l'artisanat et des métiers a contribué à la création de plus d'un million d'emplois à l'échelle nationale, a révélé, mercredi à Blida, un responsable auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

"Le secteur compte actuellement 450.000 artisans immatriculés au niveau des chambres d'artisanat et des métiers (CAM) du pays, ayant contribué à la création de plus d'un million d'emplois", a indiqué le directeur central du ministère, chargé de l'artisanat, Azzeddine Kali, dans son intervention à l'atelier national sur la "Promotion et commercialisation des produits locaux", organisé à l'université Saâd-Dahlab. Soulignant l'"important rôle de ce secteur dans le développement de l'économie nationale, outre son rôle dans la préservation du patrimoine culturel", il a affirmé "l'intérêt crucial accordé par le ministère de tutelle pour son dé-

veloppement et la levée de tous les obstacles et difficultés auxquels font face les professionnels du secteur".

Le responsable a cité parmi les plus importantes difficultés que la tutelle s'emploie à aplanir, le problème de commercialisation des produits artisanaux, et l'encouragement des jeunes à investir dans ce domaine.

"L'exposition organisée en marge de cet atelier national est un reflet de l'intérêt des jeunes, les diplômés universitaires notamment, pour ce secteur, contrairement aux années passées, où l'artisanat était l'apanage d'une certaine catégorie de la société", a relevé M. Kali. Le même responsable a signalé la programmation, au titre de cet événement national, d'ateliers qui proposeront aux artisans les solutions et démarches à suivre pour commercialiser leurs produits. "Il est temps d'offrir au secteur national



de l'artisanat, toutes ses chances de contribuer au développement de l'économie nationale, grâce à ses produits de haute qualité", au lieu de "limiter son rôle à la protection du patrimoine culturel et de l'identité nationale" a, pour sa part, soutenu le président de la Chambre nationale de l'artisanat, Mohamed Chenoufi.

Le directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat, Abdelkrim Barki a, quant à lui, lancé un appel aux présidents des CAM des wilayas en vue de "nouer des partenariats avec les universités pour apporter un soutien scientifique et académique aux artisans, tout en offrant l'opportunité aux étudiants d'être en

contact avec les artisans et de bénéficier de leur expérience et savoir faire".

50 artisans de différentes wilayas, dont Constantine, Tlemcen, Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Bouira, Tipasa et Ain Defla, participent à ces ateliers nationaux, dont les travaux se poursuivront jusqu'à demain jeudi. Les participants à cette première rencontre nationale du genre, organisée par la CAM de Blida, en coordination avec l'université Saâd-Dahleb, aborderont la problématique de la commercialisation des produits de l'artisanat et des obstacles rencontrés, avec la proposition de solutions.

Une exposition artisanale des produits du terroir, produits esthétiques bio, confitures, bougies et autres œuvres artisanales, a été organisée, en marge de ces ateliers.

## JOURNÉE NATIONALE DU SCOUT

**Rebigua : "les jeunes appelés à demeurer fidèles au serment des chohada et poursuivre les efforts pour le développement du pays"**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebigua, a appelé, vendredi à Alger, les jeunes à demeurer fidèles au serment des chohada à travers l'adhésion à toutes les initiatives nationales visant à préserver les acquis réalisés.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée nationale des scouts, coïncidant avec le 86e anniversaire de l'assassinat du fondateur des Scouts Musulmans Algériens (SMA), Mohamed Bouras, M. Rebigua a appelé l'institution des SMA à "la poursuite de l'encadrement des jeunes de demain et d'ancrer en eux la culture de l'amour de la patrie, du sacrifice et du dévouement au service du pays". Cette rencontre s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République, chargé des relations extérieures, Abdelhafid Allahoum, de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, du représentant de l'ambassade de la Palestine ainsi que des représentants des différents secteurs et des parlementaires.

Le ministre a qualifié la célébration de la Journée nationale des scouts, instituée l'année dernière par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, de très importante et porteuse "de significations historiques au vu de son lien étroit avec le passé et le présent", indiquant que cela témoigne de "l'attachement de l'Etat algérien au développement du mouvement éducatif bénévole qui contribue à inculquer l'esprit et les valeurs de charité". Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebga a mis en avant, dans son intervention, l'importance de soutenir cette école qui n'a eu de cesse de consentir "des efforts pour l'éducation de la génération montante quant à la préservation de son identité et de son unité nationale", ajoutant que cette école constitue "un mouvement associatif stratégique dans son secteur". Il a évoqué les démarches de son secteur pour "la promotion du mouvement juvénile par l'adoption d'une approche globale visant à prendre en charge et promouvoir les jeunes en garantissant et abritant les différents projets innovants, sociaux, éducatifs et sportifs, appelant les scouts à "adhérer à cette démarche". Pour sa part, le président de l'Observatoire national de la société civile, et Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui a rappelé l'importance de la célébration de cette journée, en commémoration de l'assassinat du Chahid héros Mohamed Bouras, dont nous nous inspirons l'héroïsme et le sacrifice pour la patrie. M. Hamzaoui a appelé tout un chacun à "adhérer aux démarches du Président de la République pour l'édification de l'Algérie nouvelle afin de réaliser la prospérité et consacrer la démocratie à travers la fraternité, la préservation de l'unité nationale et la sagesse pour la stabilité et la prospérité du pays".

## Miliana (Ain Defla) rend hommage à Mohamed Bouras

La commune de Miliana (Ain Defla), a rendu hommage, vendredi, à l'un de ses valeureux enfants, le chahid Mohamed Bouras, fondateur des Scouts Musulmans Algériens (SMA), exécuté par les autorités coloniales françaises, le 27 mai 1941.



La commémoration a débuté par un recueillement sur la tombe du chahid, en présence des autorités locales civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Embarek El Bar.

Plus de 1000 éléments des SMA de Ain Defla ont, à l'occasion, organisé une marche vers le centre-ville de Miliana, scandant des chants patriotiques sous le regard admiratif de citoyens qui s'étaient amassés tout au long de la route. Le représentant de l'antenne locale de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Abdellah Aâdjadje, a indiqué lors de son intervention à cette commémoration que Mohamed Bouras fut "un nationaliste hors pair ayant ravivé, par le scoutisme, la flamme patriotique".

Il a souligné que de par son dévouement et son inlassable activité, feu Mohamed Bouras avait effectué un travail "déterminant" dans la mobilisation des Algériens pour se

révolter contre l'occupant français et combattre pour l'indépendance de leur pays.

Le moudjahid Aâdjadje, septuagénaire, a noté que la commémoration des dates se rapportant au combat du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance "doit constituer, pour la jeune génération, une opportunité afin de s'imprégner des sacrifices consentis par leurs glorieux aïeux dans le combat visant l'édification du pays".

Soutenant que Mohamed Bouras considérait le scoutisme comme étant, avant tout, "une école de patriotisme", Mahmoud Sellim, membre de la Conservation des SMA de Ain Defla, également responsable de la section "Mustapha Ferroukhi" de Miliana, a mis l'accent sur la nécessité de s'inspirer des idéaux de cet illustre homme dans toute action entreprise par les SMA.

Mettant à profit sa présence à Miliana, le wali de

Ain Defla s'est rendu au domicile de l'artiste comédien, Hamdane Boumaâd, gravement malade depuis de longues années, assurant sa famille de la disposition de la wilaya à le prendre en charge.

Né en février 1908 à Miliana, dans le quartier Anassers, dans une famille modeste, Mohamed Bouras a fréquenté la médersa Al Falah où il a appris l'arabe et les bases théologiques de l'islam tout en poursuivant des études au collège français de Miliana. A partir de 1926, il quitte l'école pour entrer dans la vie active.

A 18 ans, il se rend à Alger où il fréquente le cercle Ettarakki et devient proche, politiquement, de l'Association des oulémas musulmans algériens et de son chef, le cheikh Abdelhamid Ben Badis.

Décidé à consacrer sa vie à l'éducation et à la formation de la jeunesse algérienne, il dépose, en 1935, les statuts des Scouts musulmans algériens, dont la première section

avait été constituée à Alger avec comme nom "El-Falah".

Une année plus tard, et après avoir participé au Congrès musulman algérien, il devient dirigeant de la jeunesse de ce congrès.

En juillet 1939, toutes les sections Scouts d'Algérie se constituent en fédération sous la présidence de Ben Badis.

Devant le succès des scouts musulmans, dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître, les autorités françaises voyaient désormais en Mohamed Bouras un danger.

Arrêté le 3 mai 1941 sous le motif d'espionnage au profit de l'Allemagne, Mohamed Bouras a été condamné à mort et exécuté le 27 mai 1941 sur le terrain militaire d'Hussein-Dey, laissant derrière lui 5 enfants en bas âge.

Premier martyr des SMA, Mohamed Bouras a été décoré à titre posthume de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Athir" en 2001.

## Hommage à des doyens des scouts et personnalités culturelles

L'Association des anciens scouts musulmans algériens a rendu jeudi soir à Alger, hommage à titre posthume à des figures emblématiques des scouts algériens et artistes qui ont contribué par l'art au déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme.

Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi en présence du ministre des Moudjahidine et Ayants-droits, Laïd Rebigua et le commandant général de l'Association des anciens scouts, Mustapha Saâdoune, la cérémonie intervient à l'occasion de la Journée nationale du scout, célébrée le 27 mai de chaque année.

Ait Aderrahmane Aziz, Lamine Bechichi et Hassan Belkired ont été honorés à titre posthume en présence des membres de leurs familles en reconnaissance de leurs parcours et contribution active, à travers leurs créations artistiques, à l'émergence de talents scouts.

M. Laïd Rebigua a rappelé l'histoire de la création des scouts musulmans et ses fondateurs dont l'érudit et le réformiste

Abdelhamid Benbadis, initiateur du groupe des scouts "Rajaa", en adoptant le savoir comme ligne principale de conduite.

Le ministre a salué la tenue des festivités, célébrant la journée nationale des scouts après la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune décrétant le 27 mai Journée nationale des scouts algériens, qui commémore les "sacrifices et le militantisme" du peuple algérien à travers les différentes périodes de lutte, les résistances populaires, le mouvement national jusqu'au déclenchement de la guerre de libération nationale.

Cette commémoration, a-t-il poursuivi, vise à "préserver la mémoire nationale", appelant à ce titre, les jeunes à "s'imprégner des hautes valeurs dispensées par les scouts, une vieille école qui a formé de vaillants militants et combattants qui ont rejoint le maquis et participé au combat libérateur".

Dans son allocution, Mustapha Saâdoune a, pour sa part, souligné que cet hommage coïncidant avec le 81e anniver-

saire de la disparition du fondateur des scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Bouras, mort en martyr le 27 mai 1941, se veut une "reconnaissance à tous les martyrs qui ont milité pour la cause nationale et contribué au combat libérateur contre le colonialisme".

Il a rappelé que les scouts ont constitué durant la colonisation une "école de militants patriotes" qui se sont révoltés contre l'occupant français.

Natif de Constantine en 1905, Hassan Belkired fonde en 1938 à Sétif, où il a vécu, un groupe de scouts devenu populaire dans toute la région.

Il a contribué aussi à la création de plusieurs groupes de scouts notamment à Guelma et Annaba et écrit des pièces de théâtre.

Il était également l'auteur de chansons patriotiques qui glorifient le combat contre l'occupation.

Aziz Ait Abderrahmane, auteur compositeur, faisait partie de plusieurs groupes SMA et dirigé la chorale de jeunes scouts qui ont chanté pour la première fois en

1957 "Qassamen", l'hymne nationale écrit par le poète et moudjahid Moufidi Zakaria.

Egalement auteur et compositeur, le regretté, Lamine Bechichi, a marqué le monde de l'art et la culture par son engagement intellectuel et son militantisme en faveur de la lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Né en 1927, Lamine Bechichi a œuvré à la valorisation du patrimoine symphonique et composé des génériques pour de célèbres œuvres cinématographiques comme le feuilleton télévisé "El hariq" (l'incendie) du réalisateur Mustapha Badie. Auparavant, l'Ensemble symphonique de Sétif, sous la baguette du maestro Aymen Saâdoune, a gratifié l'assistance de l'hymne national et de chants patriotiques entonnés en ouverture de la cérémonie.

Fondée en 1989, l'Association des anciens scouts musulmans algériens compte quelques "30.000" adhérents et plus de 400 groupes à travers le pays, selon un responsable de cette organisation.

## LAGHOUAT

## Le parcours de Sidi Abdeldjebbar Tidjani au centre du 15<sup>ème</sup> colloque international de la Tariqa Tidjania

Le parcours pédagogique, scientifique et militant de cheikh Sidi Abdeldjebbar Tidjani constitue le thème du 15<sup>ème</sup> colloque international de la Tariqa (confrérie) Tidjania, qui s'ouvrira jeudi au siège du califat général de la confrérie à Ain Madhi (Laghouat), ont indiqué les organisateurs.

Placée sous le thème "Sidi Abdeldjebbar Tidjani, vaillant moudjahid et sage éducateur", la rencontre, qui regroupera de nombreux chouchoukh, adeptes de la confrérie et invités, nationaux et étrangers, sera amorcée par la "Khitma" (lecture intégrale du Saint Coran), suivie d'une conférence académique qu'animeront à la mosquée de la zaouïa, un aréopage de chercheurs et d'enseignants d'universités algériennes, arabes et africaines. Le programme du colloque prévoit également, dans le cadre de la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance, des festi-



vités culturelles, dont une exposition mettant en exergue les parcours d'érudits et oulémas de la Tariqa Tidjania durant la période coloniale, en sus de l'animation d'une soirée poétique, a indiqué à l'APS le fils du Calife général de la Tariqa

Tidjania, Amar Tidjani.

Initié sous le patronage du ministère des Moudjahidine et Ayant-droits, avec le concours du laboratoire des études africaines de l'Université Alger-3, le colloque sera également mis à profit pour organiser un circuit touristique religieux dans la ville d'Ain-Madhi en l'honneur des invités de la zaouïa et de l'Algérie, a-t-il précisé.

Constituant un centre de rayonnement religieux soufi, la zaouïa Tidjania, dont le siège se trouve dans la commune d'Ain-Madhi (70 km Nord-ouest de Laghouat), compte de nombreux adeptes à travers le monde.

## KHENCHELA

## Projets de raccordement à l'électricité et au gaz

Les travaux de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela seront lancés "à partir de la mi-juin prochain", a indiqué mercredi le président-directeur général du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal.

"Il est convenu en coordination avec les autorités locales de mettre en place de nouveaux mécanismes et de prendre des décisions importantes susceptibles d'accélérer la cadence des programmes de raccordement aux réseaux électriques et de gaz destinés aux nouvelles cités, aux zones d'ombre, aux exploitations agricoles et aux entreprises dans les zones industrielles", a précisé M. Adjal, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya, à l'issue d'une séance de travail avec le wali par intérim de Khenchela, Hadj Farsi, pour évaluer l'exécution des projets de développement de la wilaya, conformément aux instructions des hautes autorités du pays. Il a fait savoir que des instructions ont été données aux responsables locaux pour "parachever toutes les études des projets inscrits dans le programme de développement complémentaire dans un délai n'excédant pas deux semaines pour lan-

cer les projets qui enregistrent du retard le 15 juin prochain". Le P-DG de Sonelgaz a ajouté que la priorité sera accordée au lancement des projets de raccordement au réseau de gaz des zones d'ombre, s'engageant à livrer la plupart des projets inscrits "avant la saison hivernale" afin d'en faire bénéficier les habitants de ces zones.

"Le Groupe Sonelgaz a mis en place tous les moyens matériels et humains pour la concrétisation de tous les projets dans les meilleurs délais" s'agissant des projets inscrits au programme spécial décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la wilaya de Khenchela, a assuré le même responsable, soulignant que des instructions ont été données pour accélérer les procédures nécessaires aux marchés publics. Il a dans le même volet ajouté que ces instructions concernent également le lancement des travaux "dès l'obtention de l'approbation initiale de l'évaluation financière des différents projets sans attendre l'obtention des enveloppes financières nécessaires à la réalisation de ces projets".

S'agissant des travaux de raccordement des périmètres agricoles au Sud de la wilaya de Khenchela au

réseau d'électricité, M. Adjal s'est engagé à accélérer les travaux et à ramener le délai d'exécution à 12 mois au lieu de 24 mois, à condition, a-t-il soutenu, que la Direction locale des services agricoles facilite les différentes démarches administratives, notamment celles liées aux oppositions auxquelles se heurtent depuis longtemps les équipes techniques et les entreprises de travaux et qui empêchent la réalisation des travaux de raccordement dans les délais contractuels.

Par ailleurs, le Président-directeur général de Sonelgaz a révélé que la centrale électrique de la commune de Remila sera mise en service officiellement le 5 juillet 2022, et contribuera à répondre aux besoins de la wilaya en matière d'énergie électrique à travers la production de 400 mégawatts par heure. Auparavant, M. Adjal a tenu une séance de travail avec le wali par intérim de Khenchela, Hadj Farsi, à laquelle ont pris part les responsables de Sonelgaz et les directeurs exécutifs des secteurs en lien avec le programme de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz et a eu à écouter les préoccupations et les problèmes rencontrés sur le terrain, s'engageant à œuvrer à les résoudre dans les plus brefs délais.

## BATNA

## Atelier sur l'exportation de céramique en juin prochain

La ville de Batna abritera, durant le mois de juin prochain, un atelier spécialisé sur la promotion de l'exportation de céramique, a déclaré mercredi le directeur régional du commerce et de la promotion des exportations de la région de Batna, Mohamed Serdoune.

S'exprimant en marge d'une conférence de presse visant à dresser le bilan des interventions effectuées par les sept (7) directions relevant de cette région, durant le mois de Ramadhan dernier, le même responsable a précisé que cet atelier qui regroupera les producteurs de céramique de la région de Batna, considérée comme un pôle de la céramique, sera initiée par les services de cette direction régionale en étroite collaboration avec l'établissement portuaire

DjenDjen de la wilaya de Jijel. Plusieurs thèmes en lien avec la production de la céramique et la promotion de son exportation seront abordés lors de cette rencontre, a souligné le même responsable, soulignant que la Direction régionale du commerce de la région de Batna a conclu le 10 mars 2022 en coordination avec les Chambres du commerce et de l'industrie relevant de son territoire, un accord de coopération avec cet établissement portuaire L'objectif, a-t-il encore affirmé, est d'accompagner les opérateurs économiques de la région dans l'opération d'exportation de leurs productions et de surmonter certaines difficultés rencontrées sur le terrain.

Il est prévu également l'organisation d'un atelier similaire dans la wilaya de

Biskra portant sur la promotion de l'exportation des dattes, tandis que la wilaya de Constantine abritera un atelier sur la promotion de l'exportation des produits parapharmaceutiques, a ajouté le même responsable.

Les trois (3) ateliers, a fait savoir le même intervenant, seront tenus en coordination avec l'établissement portuaire DjenDjen de Jijel, et ce en présence des opérateurs économiques et des partenaires concernés par l'exportation afin de répondre à leurs préoccupations et trouver les solutions adéquates.

Le premier atelier sera organisé le 25 juin prochain et sera marqué, a-t-on noté, par le coup d'envoi de la caravane de promotion du produit national depuis la ville de Batna, sous l'égide du minis-

tère du Commerce et de la Promotion des exportations, et sous la supervision du wali.

La manifestation qui durera sept (7) jours à Batna, comportera des expositions, des conférences et des ateliers de promotion de la production nationale et de son exportation.

Elle sera organisée dans une seconde étape dans la wilaya de Jijel, puis Constantine pour cibler ensuite le reste des wilayas du pays, a-t-on révélé.

A noter que la Direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de la région de Batna couvre sept (7) wilayas, en l'occurrence Constantine, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Ouled Djellal et Batna.

## SÉTIF

## Lancement des services de la finance islamique dans deux agences de la BEA

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a lancé, mercredi à Sétif, deux guichets dédiés aux produits de la finance islamique dans deux agences situées dans les cités Laârarssa et El Malia au chef-lieu de wilaya.

A l'issue de l'inauguration officielle de ces deux guichets, le directeur général de la BEA, Lazhar Latreche a déclaré à l'APS que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Banque visant la diversification des sources de financement, ajoutant que la BEA a proposé un produit alternatif à savoir le service de la finance islamique, actuellement en vogue.

Le même responsable a rappelé que le lancement de ce service à la BEA avait eu lieu le 30 décembre 2021 à l'agence principale "Amirouche" à Alger et l'opération se poursuit, a-t-il dit, précisant que jusqu'ici le service est disponible dans 18 agences dans le cadre du plan d'action pour la mise en place de la finance islamique à travers toutes les wilayas du pays.

Selon M. Latreche, l'ouverture de ce service à Sétif intervient après les demandes des clients et compte tenu de ce que recèle la région en matière de capacité de financement et en matière également de mouvement financier et d'opérateurs économiques.

S'agissant de l'encadrement des guichets de la finance islamique selon une vision de gestion différente de ce qui est pratiqué dans ces guichets classiques, la même source a fait savoir qu'avant le lancement de ce produit, il a été procédé à la création d'une instance de contrôle selon la chariâ à la BEA, composée de trois experts en la matière et présidée par l'expert en économie et en finance, Mohamed Boudjellal, affirmant que les 7 produits de la finance islamique sont validés par cette instance avant de les proposer aux clients.

Le DG de la BEA a indiqué que la promotion de ces services n'a pas été encore lancée en attendant la généralisation du service à l'échelle nationale et l'achèvement de la formation en cours au profit des cadres pour "entamer la campagne de communication en vue de commercialiser et faire la promotion de ce produit en direction des clients, particuliers ou sociétés, qui auront le choix d'opter pour la finance classique ou la finance islamique".

S'agissant de la politique de l'Etat visant l'ouverture sur les marchés extérieurs, le DG de la BEA a ajouté que l'Algérie s'oriente vers l'ouverture d'agences bancaires à l'étranger du pays, notamment dans les pays africains pour accompagner les opérateurs économiques algériens et lancer les produits algériens dans les différents pays du monde.

## BECHAR

## Prochaine opération contre les constructions anarchiques

Une vaste opération de lutte contre les constructions anarchiques, illicites et d'occupation illégale de trottoirs sera lancée prochainement à travers les dix (10) communes de la wilaya de Bechar, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

L'opération, qui vise à préserver le visage urbanistique des collectivités, notamment le chef lieu de wilaya, et à mettre fin à l'agression contre les terrains et les biens publics de l'Etat, conformément à la loi, a pour but la protection de la propriété publique et le respect de la loi en la matière, a-t-on précisé.

Lors d'une récente rencontre présidée par le chef de l'exécutif de wilaya, et à laquelle ont pris part les responsables de la sureté de wilaya et les chefs des six (6) dairas et des dix (10) présidents d'assemblées populaires communales (APC), il a été décidé la mise en place d'un groupe de travail chargé du suivi de cette opération. L'annonce de cette opération à travers la page officielle de la wilaya de Bechar et à travers les réseaux sociaux a été accueillie favorablement par la population locale qui s'était plainte auparavant de l'occupation illégale de l'espace public par des individus, a-t-on souligné. Auparavant, il a été procédé par les services de la commune de Bechar à la destruction d'une extension illégale d'un "investisseur" qui avait procédé à une extension urbaine sur un trottoir, sans autorisation légale.

## RENAULT ALGÉRIE PRODUCTION

**Madar Holding reprend la part détenue par SNVI**

Le groupe Madar Holding a annoncé dans un communiqué avoir repris la participation de 34% détenue par SNVI dans la société Renault Algérie Production (RAP) de Oued Tlelet (Oran). "Cette opération, validée par le Conseil de participation de l'Etat (CPE) en date du 20 avril 2021, constitue un des axes de la restructuration des activités et de la reconfiguration des actifs de la SNVI", selon le communiqué publié sur le site-web de Madar Holding. Il s'agit ici d'un "simple changement de méthode" qui s'inscrit dans les orientations générales de l'Etat-Actionnaire qui entend réorganiser progressivement les intérêts qu'il détient dans les partenariats engageant les entreprises publiques, explique la même source. "C'est ainsi que dans le cadre du grand projet de création de la plateforme mécanique prévue notamment sur les sites industriels de Rouiba et de Constantine et le redéploiement des actifs de la SNVI, entrepris par les pouvoirs publics, cette dernière devait se délester de ses participations respectivement de 34% au sein de la société RAP et de 20% au sein de ZF-Algérie", a fait-savoir le groupe Madar. Pour ce faire, le CPE a décidé, le 20 avril 2021, du transfert de ces participations au profit de l'entreprise publique Madar Holding détenue à 100% par l'Etat Algérien. "Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une décision qui tend à modifier en partie les conditions de la poursuite du partenariat, elle n'est perçue d'aucun plan de sauvetage comme l'ont suggéré certains titres de la presse nationale", est-il souligné dans le communiqué. Madar Holding a rappelé, dans ce sens, qu'il est "avant tout une entreprise publique, à vocation financière, et dont les objectifs consistent exclusivement en la gestion des ressources et des participations publiques en fonction des opportunités et en droite ligne avec les politiques d'investissement tracées par l'Etat-Actionnaire".

Ces opérations de participation visent la diversification industrielle et sont orientées vers les secteurs les plus porteurs, ajoute Madar Holding soutenant qu'il "ne fait que poursuivre sa stratégie de diversification de ses activités telle qu'approuvée par l'Etat et entamée à partir de 2017". Ainsi, l'entrée dans le capital de la société RAP permettra à Madar Holding, par conséquent, de "sécuriser ses positions financières et de consolider sa croissance". Pour sa part, "la société RAP de Oued Tlelet pourra compter sur l'apport de Madar Holding en vue de concrétiser ses objectifs économiques en Algérie et d'y poursuivre son développement", rassure le groupe public.

FINANCES  
**M. Raouya à Accra pour les Assemblées annuelles de la BAD**

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, s'est rendu mercredi, à la capitale ghanéenne Accra pour participer aux travaux des Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué un communiqué du ministère.

Les Assemblées Annuelles de la BAD de 2022 porteront sur le thème "Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste pour l'Afrique", et connaîtront une représentation de haut niveau, comprenant des chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des ONG et du secteur privé, a précisé la même source. Au titre de ces Assemblées, la délégation conduite par M. Raouya, aura à assister aux sessions des Conseils des gouverneurs de la BAD, dont la première sera



consacrée à "l'examen des activités de la BAD et de ses filiales ainsi qu'à l'adoption des rapports annuels des activités financières", explique le ministère. La deuxième session des Conseils des gouverneurs à laquelle prendra part la déléga-

tion algérienne, sera consacrée "au dialogue du président de la BAD avec les gouverneurs", est-il indiqué dans le communiqué.

Cette réunion offrira une occasion pour l'ensemble des gouverneurs de la BAD

d'échanger avec le président de cette institution sur les perspectives stratégiques de la Banque pour les dix prochaines années visant à accompagner le développement du continent africain", ajoute la même source. M. Raouya saisira également cette opportunité pour rencontrer certains de ses homologues et des responsables d'institutions financières internationales, "en vue d'explorer les pistes de coopération avec notre pays dans le domaine du développement économique et social", conclut le communiqué.

**Entretiens avec le Président de la BAD**

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a rencontré, vendredi, à la capitale ghanéenne Accra, le Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) M. Akinwumi Adesina, en marge des travaux de l'assemblée annuelle du groupe de cet organisme financier, a indiqué un communiqué du ministère des finances.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et cette institution financière régionale, selon la même source. Mr. Raouya, a également rencontré, en bilatéral, nombre de ses homologues, en particulier, celui de l'Afrique du Sud, M. Enoch Godongwana.

Les discussions avec ce dernier ont porté sur les défis de développement du continent africain et les solutions à entrevoir pour renforcer sa résilience, notamment celle des pays les plus fragiles. L'entretien a également couvert les voies et moyens à même de consolider davantage les relations entre les deux pays, a indiqué le communiqué.

Par ailleurs, M. Raouya s'est entretenu avec une délégation de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) conduite par M. Denys Denia, Vice-Président Exécutif.

Les deux responsables ont échangé sur

l'adhésion en cours de l'Algérie à cette Banque et les perspectives de coopération ainsi que les possibilités de partenariat entre les deux parties, notamment dans le domaine de la promotion du commerce intra-africain et de l'accompagnement des opérateurs algériens à renforcer leur présence sur le marché continental.

Les Assemblées Annuelles de 2022 ont été dédiées au thème : "Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste pour l'Afrique". Elles ont constitué une occasion pour débattre sur les défis de développement auxquels fait face le continent africain, notamment dans un contexte mondial des plus incertains.

A ce titre, il a été noté que "les répercussions de la pandémie de la COVID-19 ainsi que la crise en Ukraine a engendré de lourdes perturbations des processus de développement des pays africains", selon la même source. Lors de la séance de débat entre les Gouverneurs de la BAD, ces derniers ont invité cette institution à collaborer avec d'autres partenaires au développement en vue de renforcer la capacité de l'Afrique à résister aux futures crises sanitaires et économiques, d'accroître l'autonomisation du continent en matière de production pharmaceutique en renforçant ses capacités productives et technologiques dans ce domaine. Il ont aussi appelé cette institution à accélérer la concrétisation de la sécurité alimentaire en accordant une attention particulière au secteur agricole, et de définir des solutions innovantes pour le financement destiné à la lutte contre les effets destructifs du changement climatique.

Ces Assemblées ont également offert une opportunité pour les Gouverneurs de la BAD d'échanger avec le Président de cette institution sur les perspectives stratégiques de la Banque pour les dix prochaines années visant à accompagner le continent africain à faire face aux défis de développement imposés par le contexte géostratégique et économique mondial.

Les questions de la viabilité financière de la Banque et de sa soutenabilité sur le moyen et le long terme ainsi que les aspects liés à l'amélioration de sa gouvernance ont également été abordés. Pour rappel, le ministre des finances a conduit la délégation algérienne pour participer aux Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), qui se déroulent à Accra (Ghana) du 24 au 27 mai, qui prend part aux travaux des différentes réunions organisées à cette occasion.

## MICRO-ENTREPRISES

**Les dossiers attestés éligibles par la CNAC, mais non encore financés, seront transférés vers l'ANADE**

Les dossiers de projets attestés éligibles par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), mais non encore financés, seront transférés vers l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat "ANADE", et ce, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 35. Il s'agit de l'arrêté interministériel du 28 avril 2022 fixant les modalités de la prise en charge du financement et de l'octroi des aides et avantages au profit des chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans. Selon ce texte, les dossiers des chômeurs-promoteurs âgés de 30 à 55 ans dispo-

sant d'une attestation d'éligibilité et de financement et n'ayant pas obtenu un financement par la CNAC au 20 janvier dernier (la date de publication du décret exécutif qui revoit les missions de la caisse), sont transférés vers l'ANADE, et ce, par un procès-verbal arrêté en commun accord entre les deux parties.

Les dossiers transférés des chômeurs-promoteurs ayant obtenu une attestation d'éligibilité et de financement délivrée par les services de la CNAC et qui nécessitent un traitement, seront réexaminés par les comités de sélection, de validation et de financement de l'ANADE,

notamment pour les cas se rapportant à la réévaluation des projets d'investissement, le changement de fournisseurs, le changement d'équipements et/ou matériels ou cheptel, la prorogation de la notification bancaire, la prorogation de l'attestation d'éligibilité et de financement.

Les dossiers des chômeurs-détenteurs d'attestation d'éligibilité et de financement, transférés par la CNAC, sont considérés éligibles au financement conformément aux dispositions réglementaires régissant le dispositif de l'ANADE. Les dossiers transférés, se trouvant

au niveau des banques publiques, ayant obtenu ou en attente d'une notification d'accord bancaire, seront également traités par les services de l'ANADE, conformément aux dispositions réglementaires régissant le dispositif de cette agence. A titre transitoire, la CNAC continue à prendre en charge le financement des projets d'investissements des chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans nécessitant un prêt non rémunéré complémentaire, suite à une réévaluation du coût du projet d'investissement, pour les dossiers ayant obtenu un financement avant le 20 janvier 2022.

## FORUM ÉCONOMIQUE D'ANNABA

**Un espace d'échange et de promotion des partenariats d'affaires**

Les participants au Forum économique d'Annaba, ouvert mercredi, ont souligné que ce forum représente un espace d'échange et de promotion du partenariat d'affaires entre les différents acteurs économiques qui prennent part à cet événement.

Les participants à l'ouverture de ce forum, qui accueille des instances du corps diplomatique de six pays, à savoir la Pologne, le Zimbabwe, le Bangladesh, le Vietnam, la Libye et la Mauritanie, ainsi que des hommes d'affaires, des experts en affaires économiques et des chefs d'entreprises de production et de services des pays participants, ont indiqué que de telles rencontres valorisent les fondamentaux économiques et ouvrent la voie à la pro-

motion des investissements et à la conclusion de partenariats.

Un espace a été alloué, dans le cadre de ce forum économique à l'exposition des produits polonais, matériaux et services, la Pologne étant l'invitée d'honneur de cette manifestation, et d'autres pavillons ont été consacrés à l'exposition des produits locaux, ainsi qu'un espace d'affaires entre les opérateurs économiques polonais et leurs homologues algériens.

Cet espace a été réservé pour mettre en avant les fondamentaux économiques des entreprises polonaises participantes et de leurs homologues activant au niveau local, où il est prévu de promouvoir le partenariat d'affaires entre les entreprises polonaises et algériennes, dans les do-

maines liés aux industries agroalimentaires, à l'élevage bovin, au recyclage, la sous-traitance et la transformation du plastique, a-t-on souligné.

Les travaux de la première journée du forum économique ont vu la présentation de conférences abordant l'expérience de la Pologne dans le domaine du développement de l'incubateur de start-up et du développement des pépinières des entreprises ainsi que les indicateurs de la qualité du climat des affaires en Pologne.

Du côté algérien, les communications ont axé sur le rôle de la numérisation dans le développement économique et les mesures incitatives prises par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, encourager les investissements et promou-

voir les exportations hors hydrocarbures. Les travaux du Forum économique d'Annaba devront se poursuivre demain, jeudi, où il est prévu la conclusion d'accords de partenariat économiques entre les opérateurs économiques d'Algérie et de Pologne, selon les organisateurs. Le Forum économique d'Annaba est organisé par l'Association nationale de jeunes algériens, créée fin 2018, et dont le siège se trouve dans la wilaya de Skikda.

Les objectifs de cette association portent sur l'encouragement des jeunes algériens à s'orienter vers l'entrepreneuriat et leur accompagnement pour concrétiser leurs projets, selon le président de cette association, Mohamed-Amine Zeggag.

## PÉTROLE

## Le prix au plus haut depuis deux mois

Les cours du pétrole ont de nouveau progressé vendredi à la faveur d'achats de couverture avant un long week-end férié aux États-Unis, le marché n'écarterant pas un accord européen sur la suspension des importations russes dans les prochaines heures.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a engrangé 1,72%, pour clôturer à 119,43 dollars, soit son plus haut niveau depuis début mars.

Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, également pour juillet, il a gagné 0,85%, à 115,07 dollars, hauteur qu'il n'avait plus atteinte depuis début mars et un sommet sur



13 ans. "Les gens sont nerveux à l'idée qu'il pourrait y avoir un compromis de l'Union européenne sur le pétrole russe", a expliqué Michael Lynch, président du cabinet Strategic Energy & Economic Research (SEER). "Ils ne veulent pas se retrouver à découvert", c'est-à-dire avec une position à la baisse, car un accord serait de nature à dopper les cours de l'or noir.

## SUCRE

## L'Inde premier producteur mondial

Les cours du sucre ont légèrement baissé à New York, mais ont progressé à Londres cette semaine, soutenus par les perspectives d'une offre plus restreinte sur le marché, où l'Inde a pris la place du Brésil comme premier producteur.

Le soutien des prix à Londres "est notamment venu de l'idée que peu de sucre proviendrait du Brésil, les usines de ce pays transformant le sucre en éthanol", affirme un analyste.

Comme à chaque saison, la part de production brésilienne de sucre et d'éthanol "fait l'objet d'un débat animé", remarquent des analystes, car la proportion de la récolte finalement transformée en éthanol "est essentielle pour l'orientation des prix à court terme".

En effet, un prix élevé du pétrole et des carburants incite les producteurs à transformer une partie de leur récolte en éthanol, ce qui réduit la quantité de sucre sur le marché et fait monter les cours. Le Brésil et l'Inde se disputent la place du premier producteur de sucre au monde. Mais l'Inde a tout récemment détrôné le Brésil, selon les dernières estimations de l'Organisation internationale du sucre dans un rapport publié vendredi. Mardi, l'Inde avait annoncé sa décision d'imposer des restrictions sur les exportations de sucre afin de protéger ses réserves par précaution et réduire l'inflation, peu après avoir décidé d'interdire les exportations de blé.

Le désormais premier producteur

mondial va plafonner ses exportations de sucre à 10 millions de tonnes pour la campagne de commercialisation qui s'étend d'octobre à septembre, selon un communiqué du ministère indien de l'Alimentation. Cette décision entrera en vigueur le 1er juin. Côté consommation, "la demande chinoise de 2022 semble être sous pression en raison des confinements pour lutter contre le Covid-19 en Chine", plafonnant les prix, rappellent les analystes.

A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet prochain valait 19,48 cents, contre 19,95 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 564,60 dollars contre 558,10 dollars le vendredi précédent à la clôture.

## ÉTATS - UNIS

## Washington prolonge l'exemption de tarifs douaniers punitifs sur certains produits chinois

Les États-Unis ont annoncé vendredi qu'une nouvelle liste de produits chinois, utiles dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, continuerait d'être exemptée de droits de douane punitifs jusqu'à la fin du mois de novembre. Cette annonce est faite alors que Joe Biden est

sous pression pour supprimer les tarifs douaniers supplémentaires qui avaient été mis en place sur une myriade de produits chinois en 2018 par son prédécesseur Donald Trump.

Les exclusions annoncées vendredi "couvrent 81 produits de soins médicaux né-

cessaires pour faire face à la pandémie de Covid-19", ont indiqué les services de la représentante américaine au commerce (USTR), en précisant que ces exclusions avaient été initialement accordées le 29 décembre 2020. Celles-ci, qui devaient expirer le 31 mai prochain, sont

ainsi prolongées de six mois supplémentaires.

L'administration de Joe Biden avait déjà pris une décision similaire, en mars, pour une liste de 352 autres produits, qui sont exemptés de droits de douane supplémentaires jusqu'au 31 décembre.

## Dégradation de la confiance des consommateurs en mai (Université du Michigan)

La confiance des consommateurs américains s'est fortement dégradée en mai, à cause de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, selon l'estimation finale de l'enquête de l'Université du Michigan publiée vendredi. Cette estimation finale confirmant l'estimation préliminaire publiée en milieu de mois, selon la même source. L'indice a ainsi perdu 10,4% par rapport à avril et tombe à 58,4 points, son plus bas niveau depuis août 2011. Cette baisse est plus forte que ce qu'avaient anticipé les analystes, qui tablaient sur 59,1 points. Par rapport à mai 2021, la chute est de 29,6%. des analystes expliquent cette situation en grande partie par la persistance d'opinions négatives sur les conditions d'achat actuelles de maisons et de biens durables et

les perspectives d'avenir des consommateurs pour l'économie, principalement en raison des inquiétudes suscitées par l'inflation. La hausse des prix a en effet atteint, aux États-Unis en mars, un record depuis 40 ans, avant de ralentir un peu en avril, selon les différentes mesures de l'inflation. Dans le détail, ce sont surtout les anticipations pour les mois à venir qui se dégradent, perdant 11,7% pour tomber à 55,2 points.

L'indice mesurant la perception de la situation actuelle recule lui de 8,8%, pour s'établir à 63,3 points. "Le sentiment pessimiste concernant l'inflation pourrait être aggravé dans les mois à venir par des craintes croissantes de récession", avertit un économiste dans une note.

## MARCHÉS BOURSIERS

## Les Bourses mondiales retrouvent la bonne humeur

Les Bourses occidentales ont conclu la semaine en hausse, ce qui n'était plus arrivé depuis deux mois pour certains indices américains, avec la confirmation vendredi d'une légère décélération de l'inflation aux États-Unis.

L'Europe a conclu la semaine en nette hausse, Paris menant la danse à +1,64%, tandis que Francfort a pris 1,62%, tous deux retrouvant des niveaux plus ou moins respectivement depuis fin avril et mi-avril. Milan a avancé plus timidement de 0,37% et Londres de 0,27%, avec des volumes d'échanges réduits dans certains marchés en raison du pont de l'Ascension. La place new-yorkaise, qui sera fermée lundi pour cause de jour férié du Memorial Day, a conclu en forte hausse vendredi. Le Dow Jones a grimpé de 1,76% et ses 30 valeurs vedettes ont toutes terminé dans le vert. Le Nasdaq, à forte teneur technologique, a bondi de 3,33% et le S&P 500 a engrangé 2,47%.

## MONNAIES

## L'euro stable après une semaine de gains

L'euro restait stable vendredi face au dollar américain, profitant sur la semaine de la perspective d'un durcissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui lui a permis d'atteindre un sommet en un mois. Vers 18H30 GMT, l'euro restait stable (-0,03% à 1,0722 dollar) après avoir grimpé à 1,0765 dollar, un pic depuis fin avril.

"Les flux de fin de mois auraient pu élever légèrement le dollar au moins pour la semaine, mais finalement l'absence de demande significative pour le billet vert va laisser le Dollar index dans le rouge pour la deuxième semaine d'affilée", a indiqué Shaun Osborne de Scotiabank. Le Dollar index, qui mesure la valeur du dollar par rapport à un panier d'autres grandes devises, lâchait 0,06% à 101,76 points. Les cryptomonnaies restaient pour leur part en difficulté: le bitcoin cédait 3,44% à 28.423 dollars. "Il évolue à moins de 30.000 dollars pour la plus longue période depuis 2020", a souligné Derek Halpenny, analyste chez MUFG.

	Cours de vendredi 18H30 GMT	Cours de jeudi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0722	1,0725
EUR/JPY	136,26	136,34
EUR/CHF	1,0271	1,0295
EUR/GBP	0,8497	0,8512
USD/JPY	127,09	127,12
USD/CHF	0,9580	0,9599
GBP/USD	1,2618	1,2600

## PORTUGAL

TAP Air Portugal réduit ses pertes au 1<sup>er</sup> trimestre de 2022

TAP Air Portugal a réduit ses pertes au premier trimestre de 2022 à 121,6 millions d'euros, soit environ un tiers de ce qu'elles étaient sur les trois premiers mois de 2021, a annoncé la compagnie vendredi.

Le nombre de passagers transportés a été multiplié par cinq par rapport au 1er trimestre de l'an dernier, soit 2,1 millions, mais cela ne représente toujours que 62% de ce qu'affichait le transporteur au début de l'année 2019, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Le nombre de passagers reste en deçà du niveau pré-

pandémie, a-t-il ajouté. "Au premier trimestre, nous avons observé une nette reprise de la demande et les réservations actuelles nous permettent d'être prudemment optimistes pour la saison d'été", a commenté la patronne de TAP, la Française Christine Ourmières-Widener, citée dans le communiqué de la compagnie nationale portugaise.

L'excédent brut d'exploitation récurrent (Ebitda) est positif pour le troisième trimestre consécutif depuis la crise provoquée par la pandémie de Covid-19, atteignant les 73,7 millions d'euros entre

janvier et mars. Sur l'ensemble de l'année 2021, TAP avait creusé ses pertes à près de 1,6 milliard d'euros contre 1,2 milliard en 2020, notamment en raison de la mise en oeuvre du programme de restructuration imposé par Bruxelles

en échange de son sauvetage par l'état portugais en 2020.

Ce plan prévoyait entre autres mesures une diminution des effectifs, une baisse des salaires ou encore une réduction de la flotte du groupe aérien.

## UKRAINE

## S&amp;P abaisse la notation de l'Ukraine, avec perspective négative

L'agence de notation financière S&P a annoncé vendredi avoir abaissé à CCC+/C sa note sur la dette de l'Ukraine libellée en devises étrangères. Elle a assorti cette note d'une "perspective négative" dans la mesure où elle s'attend "à ce que le conflit militaire russo-ukrainien se prolonge", a-t-elle expliqué dans un communiqué. Mais elle souligne avoir confirmé ses notations B-/B "en devise locale", estimant que "la dette publique ukrainienne libellée en hryvnia est moins vulnérable au défaut de paiement".

## CHINE

## Ralentissement de la croissance des bénéfices industriels

Le taux de croissance des bénéfices des entreprises industrielles chinoises majeures a ralenti au cours des quatre premiers mois de 2022 en raison de la résurgence des cas de COVID-19 à l'intérieur du pays, selon les données officielles publiées vendredi. Les bénéfices des entreprises industrielles ayant chacune un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans (environ 2,97 millions de dollars) ont progressé de 3,5% sur un an de janvier à avril, contre 8,5% au cours du premier trimestre, a indiqué le Bureau d'Etat des statistiques.

## ALGER Arrestation d'une association de malfaiteurs pour détournement de deniers publics

La brigade de la circonscription centre de la Police judiciaire d'Alger a arrêté une association de malfaiteurs pour détournement de deniers publics, indique vendredi un communiqué du corps constitué. Les éléments de la Police judiciaire "ont arrêté 04 individus originaires d'Alger, âgés entre 40 et 65 ans, dans une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs" poursuivis pour "faux et usage de faux en écritures publiques, obtention d'indus privilégiés et détournement de deniers publics".

Un montant de 1,54 million Da a été accaparé par les éléments de la bande.

Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 20 morts et 419 blessés en 48 heures

Vingt (20) personnes sont décédées et 419 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant ces dernières 48 heures, indique, samedi, un communiqué de la Protection civile.

La Direction générale de la Protection civile (DGPC), a rappelé, à ce propos, aux conducteurs et les usagers de la route au respect strict du code de la route et éviter le sens de responsabilité pendant la conduite pour éviter les pertes humaines et matériels qui surviennent, souligne le même communiqué.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont repêché, durant la même période, le corps d'un adolescent de 16 ans décédé noyé en mer à la plage belle vue dans la commune d'Ain-Turk, tandis qu'un autre corps d'un jeune de 19 ans, porté disparu depuis le 22 mai, a été repêché dans la wilaya de Mostaganem au niveau de la plage de Sidi-Mahdjoub, note la même source.

D'autre part, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de huit incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas de Tizi-Ouzou, Sétif, El -Tarf, Tamanrasset, Bouira, Djelfa, Mostaganem et Blida, ajoute le communiqué.

## GHARDAÏA Démantèlement d'un réseau de faux-monnayeurs

Un réseau criminel de faux-monnayeurs composé de trois (3) individus a été démantelé récemment par la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale (GN) à Gharđaia et une somme de 522.000 DA de faux billets de 2.000 DA et 1.000 DA a été saisie, rapporte un communiqué de cette institution sécuritaire remis samedi à l'APS.

Agissant sur la base d'informations faisant état d'un réseau de faux-monnayeurs activant dans la région de Gharđaia, les recherches et investigations menées par les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale ont donné lieu à l'arrestation de trois (3) présumés faussaires dont un de nationalité sub-saharienne et la saisie de 522.000 DA en coupures de 2.000 et 1.000 DA que les faussaires tentaient d'écouler sur le marché, précise le communiqué.

Les services de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale ont également saisi du matériel informatique et scanner utilisé pour leur forfait, ainsi que 226 puces électroniques pour téléphone portable vierges non utilisées, et des coupures de papiers, ajoute la source.

Les enquêtes menées par la Gendarmerie nationale font également état de l'implication présumée de trois (3) autres individus en délit de fuite et activement recherchés, souligne le communiqué.

Poursuivis pour "constitution d'une association de malfaiteurs et falsification de billets de banque de la monnaie nationale, atteinte à l'économie nationale, escroquerie falsification et faux usage de faux", les trois membres de ces faussaires ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin d'identifier d'autres complices et les ramifications éventuelles de cette activité criminelle, conclut la même source.

## PORT D'ORAN Les accidents de travail en baisse de 60 %

Les accidents de travail au port d'Oran ont baissé de 60% au cours des dix dernières années, a indiqué mercredi Assia Brahimi, responsable à la direction des ressources humaines de l'entreprise portuaire d'Oran (EPO).

"Nous enregistrons une baisse de 60% du nombre des accidents de travail, qui sont passés de 55 accidents en 2010 à 11 seulement l'année dernière", a-t-elle déclaré à l'APS, en marge d'une journée d'étude sur "La santé et la sécurité au travail en milieu portuaire", organisée par l'EPO.

"Ce résultat est le fruit d'un travail fait sur la stratégie de prévention des risques au niveau de notre entreprise", a-t-elle souligné, ajoutant que "la concrétisation de cette stratégie est passée par plusieurs étapes, notamment la modernisation des infrastructures, la formation et l'information du personnel, la qualification des conducteurs d'engins, la dotation d'équipements de protection individuels et collectifs, en plus de la signalisation et l'affichage". Pour sa part, le



PDG de l'EPO, Korba Mokhtar, a souligné, dans une allocution d'ouverture de cette journée, l'importance accordée à la santé des travailleurs du port et la volonté d'améliorer constamment les conditions de travail au niveau de cette entreprise. Cette jour-

née a été marquée par la présentation de conférences sur "la prévention des risques professionnels des activités portuaires : approche méthodologique et exigences réglementaires", "la santé mentale au travail", "les risques professionnels dans l'industrie,

expériences et perspectives", "la stratégie de prévention contre les risques professionnels au port d'Oran" et autres.

Cet événement est, selon ses organisateurs, considéré comme un espace d'échanges et de partages d'expériences de professionnels impliqués dans la gestion des risques pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs au sein de leurs lieux de travail.

"Il s'agit aussi de réfléchir ensemble sur la réalité et mettre en évidence les difficultés rencontrées pour proposer un certain nombre de recommandations nécessaires pour corriger les insuffisances de cette dimension importante dans la gestion des ressources humaines en entreprise qui est la gestion des risques professionnels", a-t-on encore souligné.

## MILA Dénouement de l'affaire de détournement d'aliments subventionnés à la CCLS

Les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Chelghoum Laid (wilaya de Mila) ont dénoué une affaire de détournement de produits subventionnés, à savoir une quantité de plus de 2.078 quintaux de blé dur importé et une affaire de détournement d'aliments subventionnés de la destination prévue de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a-t-on appris mercredi auprès du Groupement territorial de ce corps constitué.

Les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Chelghoum Laid ont également élué l'affaire de "négligence ayant

entraîné le gaspillage de deniers publics et le délit d'abus de fonction et abus de confiance", a-t-on indiqué de même source.

Agissant sur la base de renseignements parvenus à la brigade de recherches de Chelghoum Laid faisant état d'une diminution de la quantité de blé au niveau de l'unité de stockage d'oued Athmania, il a été procédé à l'ouverture d'une enquête au siège de l'unité de stockage en présence d'éléments de la police technique, selon la même source.

Après la vérification des dossiers, des documents et du stock, les services compétents ont constaté une baisse

de la quantité de blé dur importé, à savoir 2.078,60 quintaux d'une valeur de 12.471.600DA, donnant lieu à l'ouverture d'une enquête approfondie en procédant à la vérification minutieuse des reçus de dépôt des quantités de céréales, en plus d'avoir entendu tous les employés et cadres au nombre de 20, a ajouté la même source.

Après l'achèvement de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires concernées qui ont ordonné l'incarcération du responsable de l'unité de stockage, tandis que le responsable de la sécurité a été placé sous contrôle judiciaire, a indiqué la même source.

## SKIKDA Arrestation d'un employé d'une banque pour le détournement de 1,2 million DA

Les services de la sécurité de daïra d'El Harrouch relevant de la Sûreté de wilaya de Skikda ont arrêté un employé d'un établissement bancaire, âgé de 51 ans, impliqué dans une affaire de détournement de 1,2 million de DA, a indiqué mercredi la cellule de communication de ce corps constitué.

Selon la même source, une enquête a été ouverte par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'El Harrouch, suite à une plainte déposée par la Direction d'un établissement bancaire après avoir découvert un détournement de fonds des comptes de certains clients, ajoutant que l'enquête a démontré que le suspect est un employé de cette

même banque qui procédait à un transfert illégal d'argent des comptes de certains clients (la plupart des personnes âgées) vers le compte de son enfant âgé de 5 ans, avant de les retirer en plusieurs étapes et différents montants. L'opération de détournement a ciblé 15 comptes bancaires, a-t-on précisé, faisant état d'un montant de 1,2 million de DA détourné durant la période allant de 2018 à 2020. La personne arrêtée a été présentée au parquet compétent dans le cadre de la comparution immédiate, à l'issue de laquelle elle a été placée sous mandat de dépôt pour "détournement de fonds privés".

## MOSTAGANEM Campagne pour éradiquer quelque 500 fuites d'eau

L'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Mostaganem a lancé, mercredi, une vaste campagne pour l'éradication de quelque 500 fuites d'eau, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris de l'unité de wilaya de cette entreprise publique.

Le directeur de l'unité de l'ADE, Miloud Habi a, dans une déclaration à l'APS en marge du lancement de cette initiative qui entre dans le cadre de la campagne nationale pour économiser l'eau, indiqué que l'objectif de ces interventions qui dureront les journées du mercredi et jeudi, est l'élimination du plus grand nombre possible de fuites d'eau, à travers le réseau d'alimentation de la ville de Mostaganem, dont le nombre est estimé à 523 fuites, ce qui représente un taux de 60 % des fuites d'eau

signalées au niveau de la wilaya, au nombre de 800 fuites.

Ces pertes d'eau ont causé la baisse de la rentabilité des réseaux ainsi que l'augmentation du taux de déperdition ayant atteint 12 %, soit l'équivalent de 23.000 mètres cubes d'eau par jour, a fait observer le même responsable.

"L'entreprise entend programmer des campagnes similaires pour d'autres centres de distribution d'eau potable, à l'instar de Bouguirat, Sidi Ali et Achaacha pour l'éradication définitive des différents points noirs", a annoncé M. Habi.

En ce qui concerne la situation au niveau de la wilaya, durant la saison estivale, le même responsable a rassuré les citoyens de la disponibilité de l'eau, issues de plusieurs sources d'approvi-

sionnement avec la possibilité de doubler les quantités destinées aux communes côtières qui seront prélevées notamment à partir du système du barrage Kramis, qui a atteint un taux de remplissage à 100 %, soit 45 millions de mètres cubes.

La wilaya de Mostaganem est actuellement approvisionnée, en matière d'eau potable, pour un volume quotidien de 234.000 mètres cubes, réparti entre 200.000 mètres cubes d'eau dessalée, produites au niveau de la station d'eau de mer de "Sonacteur" et desservie par le système Mostaganem- Arzew-Oran (MAO), de 30.000 mètres cubes et de quatre (4) puits artésiens qui fournissent 4.000 mètres cubes par jour également, a-t-on souligné.



## UNION AFRICAINE

**L'initiative de l'Algérie pour la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles entérinée**

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue vendredi (27 mai) à Malabo en Guinée équatoriale, vient d'entériner l'initiative de l'Algérie pour la mise en place d'une Capacité civile continentale de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles en Afrique.

L'initiative algérienne figure ainsi parmi les mesures phares adoptées à travers la Déclaration politique du Sommet humanitaire extraordinaire de l'UA, en vue de relever les défis humanitaires que constitue le changement climatique et catastrophes naturelles, les pandémies et urgences sanitaires, la nutrition et sécurité alimentaire et la reconstruction et développement au lendemain des conflits ainsi que le financement de l'action humanitaire en Afrique.

A cette occasion, l'Algérie a réitéré, par la voix de l'Ambassadeur Boudjemaa Delmi, Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, "sa ferme conviction quant à l'impératif de soutenir les solutions africaines aux problèmes du continent". Elle a plaidé, dans ce sillage, en faveur d'"une



approche multidimensionnelle visant les causes profondes des crises humanitaires sur le continent, particulièrement le colonialisme et le terrorisme, dans le souci de parvenir à des solutions durables et permettre ainsi le retour des réfugiés à leur patrie". Ce sommet humanitaire a, également, représenté

une occasion pour lever des fonds et mobiliser des ressources matérielles auprès des Etats membres de l'UA et des partenariats internationaux afin de financer les programmes africains de réponse aux crises humanitaires.

Fidèle à sa longue tradition d'hospitalité et de solidarité

active, l'Algérie a annoncé un large éventail de projets structurants, de contributions en nature et d'opérations d'aide humanitaire, notamment au profit de pays voisins et des réfugiés qu'elle accueille depuis des décennies. Pour mémoire, le sommet extraordinaire de l'UA sur les questions humanitaires et la Conférence des donateurs, avaient été convoqués par le dernier sommet ordinaire de l'UA, dans l'objectif d'agir promptement et de prendre les mesures nécessaires en soutien aux pays africains confrontés à des crises humanitaires aigües. Les travaux de ce sommet sont ainsi sanctionnés par l'adoption d'une Déclaration solennelle marquant l'engagement des chefs d'Etat et de gouvernement africains à répondre efficacement à ces défis et contenant les mesures subséquentes pour traduire cet engagement sur le terrain.

## INDE

**Neuf morts dans un accident de la route dans le nord du pays**

Neuf personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu, jeudi, sur la route Srinagar-Leh dans le district indien de Ganderbal au Jammu-et-Cachemire, ont annoncé vendredi des responsables indiens. Le véhicule, en route de Kargil à Srinagar, a dérapé de la route à Zoji La avant

de finir dans une gorge, selon les autorités locales.

La police, l'armée et les habitants ont lancé une opération de recherche et de sauvetage pour secourir les passagers dont cinq ont péri après avoir été transportés à l'hôpital, ont indiqué des responsables. Les routes

indiennes comptent parmi les plus dangereuses du monde avec plus de 150.000 morts chaque année, selon des chiffres officiels.

Les accidents de la route sont dus notamment au manque d'entretien des véhicules, à l'imprudence des conducteurs et à l'excès de vitesse.

## CHINE

**Quatre morts et quatre disparus après des pluies torrentielles au sud-ouest du pays**

Des pluies torrentielles persistantes qui ont commencé à toucher jeudi le district de Qiubei, dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), ont fait quatre morts alors que quatre autres personnes restent portées disparues, selon un bilan établi vendredi, a indiqué le gouvernement du district.

Plus de 120.000 personnes dans douze bourgs ont été touchées, et les installations de communication et d'électricité ont été très endommagées, avec 27.000 foyers subissant des coupures d'élec-

tricité. A la suite des fortes pluies, plus de 600 personnes ont été reléguées en lieu sûr. Plus de 12.000 hectares de cultures ont été touchés, et plus de 130 routes ou ponts simples se sont effondrés.

Du personnel de l'alimentation électrique, des communications, des transports et des pompiers a été envoyé dans les zones sinistrées pour effectuer des travaux de sauvetage et de secours, tandis que les efforts pour rechercher les personnes disparues sont en cours.

## VARIOLE DU SINGE

**Les cas détectés pourraient n'être que "le sommet de l'iceberg", selon l'OMS**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu vendredi que les quelque 200 cas de variole du singe détectés ces dernières semaines, dans des pays où le virus ne circule pas habituellement, pourraient n'être que "le sommet de l'iceberg".

"Nous ne savons pas si nous ne voyons que le sommet de l'iceberg", a déclaré Sylvie Briand, directrice du département de préparation mondiale aux risques infectieux de l'OMS, lors d'une présentation aux Etats membres de l'organisation sur la propagation "inhabituelle" du virus, lors de l'Assemblée mondiale de la santé à Genève (Suisse).

Les experts tentent de déterminer ce qui a provoqué cette "situation inhabituelle", et les résultats préliminaires ne montrent pas de variation ou de mutation du virus de la variole du singe, a indiqué Mme Briand.

"Nous avons une fenêtre de tir pour arrêter la transmission maintenant", a-t-elle estimé. "Si nous mettons en place les mesures adéquates maintenant, nous pourrions probablement contenir cela rapidement". Le Royaume-Uni a signalé un premier cas le 7 mai.

Depuis, quelque 200 cas ont été détectés dans des pays bien éloignés de ceux où le virus est endémique. Selon le Centre euro-

péen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), 219 cas précisément - mais aucun décès - avaient été signalés mercredi. Endémique dans onze pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, la variole du singe a soudain été détectée dans plus de vingt autres pays à travers le monde, dont les Etats-Unis, l'Australie, les Emirats arabes unis et une dizaine de pays européens. Le ministère espagnol de la Santé répertoriait vendredi 98 cas confirmés, le Royaume-Uni 90, et le Portugal 74.

Dans ce dernier pays, tous les cas sont des hommes, la plupart âgés de moins de 40 ans. "Nous en sommes pour l'instant au tout, tout début de cet événement", a expliqué Mme Briand. "Nous savons que nous aurons plus de cas dans les jours à venir", mais "ce n'est pas une maladie dont le grand public devrait s'inquiéter".

Ce n'est pas le Covid ou d'autres maladies qui se répandent rapidement".

La variole du singe appartient à la même famille que la variole, qui tuait chaque année des millions de personnes dans le monde jusqu'à son éradication en 1980. Mais la variole du singe est beaucoup moins grave, avec un taux de mortalité de 3 à 6%. La plupart des malades sont rétablis après trois à quatre semaines. Les symp-

tômes initiaux sont une forte fièvre, un gonflement des ganglions et des éruptions cutanées.

Les vaccins contre la variole s'avèrent efficaces à 85% contre la variole du singe. Mais la plupart des moins de 45 ans n'ont pas été vaccinés contre la variole, et les stocks de vaccins sont aujourd'hui très réduits.

## MEXIQUE

**Suspension temporaire des corridas à Mexico**

Les corridas dans les arènes de Mexico, les plus grandes au monde, ont été suspendues quelques jours, une décision de justice sans précédent et très symbolique qui relance le débat sur l'interdiction définitive de la taumachie au Mexique. Un juge fédéral doit prendre une décision sur le fond dans les prochains jours après s'être prononcé vendredi sur la plainte de l'association Justicia Justa contre les spectacles taurins. Il doit écouter entre-temps les arguments des partisans et des adversaires de cette tradition arrivée au Mexique avec la colonisation espagnole il y a 500 ans. Aucun spectacle n'est prévu avant le 2 juillet dans les arènes de Mexico, d'une capacité de 50.000 personnes. Ce jour-là est prévu

## CANADA

**La Cour suprême annule le cumul des peines pour les meurtriers**

La Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelle vendredi une disposition du code criminel datant de 2011, qui autorisait à infliger des peines de prison extrêmement longues aux meurtriers ayant tué de nombreuses victimes, ont rapporté, vendredi, des médias.

"Une telle peine est de nature dégradante et donc contraire à la dignité humaine, car elle anéantit toute possibilité de réinsertion sociale", a estimé la plus haute juridiction canadienne, ouvrant la voie à une série de révisions judiciaires. La décision, hautement attendue et prise à l'unanimité, est intervenue à l'occasion de l'examen du cas d'Alexandre Bissonnette, poursuivi pour le meurtre de six fidèles dans une mosquée de Québec en 2017.

Ce dernier a finalement été condamné à 25 ans de prison. Au Canada, avant 2011, la peine maximale était la prison à vie sans possibilité de libération avant 25 ans. Mais depuis une réforme du code criminel canadien sous le gouvernement conservateur Harper, les meurtriers ayant tué plusieurs personnes pouvaient être condamnés à des périodes de prison ferme sans limite.

"En application de cette disposition inconstitutionnelle, des contrevenants ont été condamnés à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 50 ans, et même 75 ans", peut-on lire dans le jugement, rédigé par le juge en chef Richard Wagner.

La Cour a conclu qu'une peine de prison qui "dépasse largement l'espérance de vie de toute personne humaine est dégradante par son absurdité et, partant, contraire à la dignité humaine".

"L'horreur des crimes ne nie pas la proposition fondamentale que tous les êtres humains portent en eux la capacité de se réhabiliter", a également estimé la haute juridiction.

## VANUATU

**L'archipel du Vanuatu déclare l'état d'urgence climatique**

L'archipel du Vanuatu a déclaré vendredi l'état d'urgence climatique et annoncé un plan de 1,2 milliard de dollars destiné à atténuer les conséquences du changement climatique.

Dans un discours devant le Parlement, le Premier ministre Bob Loughman, cité par des médias, a reconnu que la région Pacifique est déjà touchée par le phénomène de la montée des eaux et des événements climatiques violents.

Cet archipel de 300.000 habitants a été frappé par deux puissants cyclones et une sécheresse dévastatrice au cours de la dernière décennie.

"La Terre est déjà trop chaude et peu sûre", a déclaré M. Loughman.

"Nous sommes en danger maintenant, pas seulement dans le futur".

Le Parlement a soutenu à l'unanimité cette motion, qui fait suite à des déclarations d'urgence climatique similaires de dizaines d'autres pays, dont la Grande-Bretagne, le Canada et les îles Fidji. "La responsabilité du Vanuatu est de faire en sorte que les nations responsables fassent correspondre leur action à l'importance et à l'urgence de la crise", a déclaré le chef du gouvernement. "L'utilisation du terme d'urgence est une façon de signaler la nécessité d'aller au-delà des mesures habituelles".

la première "Pamplonada", un lâcher de taureaux sur le modèle de la San Fermín à Pamplune (nord de l'Espagne) qui aura lieu à la même époque. Plusieurs associations ont lancé ces dernières années des actions légales pour l'interdiction de la taumachie. Les partisans de la prohibition estiment que la loi traite les taureaux comme des "choses" et qu'elle ignore la souffrance animale. Les défenseurs de la tradition mettent son poids économique de la taumachie (3,43 millions de chiffres d'affaires, 80.000 emplois directs, selon des données officielles de 2018).

Cinq des 32 Etats fédérés du Mexique ont déjà interdit les spectacles taurins.

## ENVENIMINATION SCORPIONIQUE

### Baisse des cas grâce aux campagnes de collecte et de prévention (expert)



Le Chef de laboratoire à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Dr. Mohamed Lamine Saidani a fait état d'une baisse des cas de piqûres de scorpion et de décès par envenimation scorpionique, grâce au renforcement des campagnes de prévention et de collecte, notamment dans les régions où cet animal est très répandu.

Selon Dr. Saidani également membre expert au Comité national des membres experts chargés de la lutte contre l'envenimation scorpionique au niveau du ministère de la santé, le nombre des cas d'envenimation scorpionique est passé de 50.000 cas durant ces dernières années à 46.787 cas et 39 décès en 2019.

En 2020, 44.019 cas et 30 décès ont été enregistrés, tandis qu'en 2021, leur nombre a atteint 40.138 cas et 22 décès, grâce au renforcement des campagnes de sensibilisation et des opérations de collecte de cet animal pour la préparation du sérum anti-scorpionique, a-t-il indiqué.

Evoquant les dispositifs mis en place en coordination avec les pouvoirs publics notamment au niveau des régions classées zones rouge et orange en terme de cas d'envenimation enregistrés, Dr.

Saidani a rappelé les différentes rencontres organisées visant à élargir les campagnes de sensibilisation pour toucher le plus grand nombre de citoyens dans les wilayas de Ouargla, El Bayadh, Djelfa, Biskra et El Oued, notamment à travers la distribution de dépliants et d'affiches contenant des conseils simples sur la prévention contre les piqûres scorpioniques dont les premières victimes sont les enfants.

Dans ce sillage, l'expert a relevé l'actualisation en cours du guide dédié aux praticiens relevant des unités de santé de proximité déployées à travers le territoire national qui permettra d'améliorer la prise en charge des cas.

Une rencontre internationale est prévue à El Oued, zone classée rouge, afin d'échanger les expertises, les expériences et les informations sur le danger des piqûres de scorpions, en parallèle avec un workshop au profit des moudjahidates à l'effet de sensibiliser les mamans sur le danger des piqûres de scorpion notamment pour les enfants, a affirmé M. Saidani, saluant par la même le rôle accompli par les mosquées dans ce sens.

Les médias, locaux ou nationaux, jouent également un rôle important dans la sensibilisation de la population quant à ce danger qui continue de faire des victimes, malgré les moyens mis en place par les pouvoirs publics pour le prévenir.

La conjugaison des efforts des secteurs concernés est à même de réduire les cas d'envenimation, a tenu à souligner l'expert, citant l'exemple des collectivités locales qui assurent la collecte et l'élimination des déchets et des résidus de matériaux de construction.

Quant à la fourniture du sérum anti-scorpionique, Dr Saidani a rappelé que l'IPA produit annuellement une quantité de 80.000 doses, suffisante pour répondre aux besoins du ministère de la Santé et des régions concernées.

Plusieurs quantités ont été distribuées aux unités de santé de proximité avant le lancement de la campagne de sensibilisation organisée chaque mois d'avril, c'est-à-dire avant la saison estivale, lors de laquelle cet animal prolifère.

Depuis l'acquisition de nouveaux équipements pour la production de sérum anti-scorpionique en 2013, aucune rupture de stock de cette substance vitale n'a été enregistrée, a-t-il soutenu.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

### 3 nouveaux cas et aucun décès

Trois (3) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été recensés et un cas guéri enregistré, alors qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.873, celui des décès demeure inchangé, soit 6.875 cas, alors que le total des patients guéris passe à 178.407 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 46 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## GREFFE DE LA CORNÉE

### Importance de la sensibilisation au consentement du donneur mise en exergue à Oran

Les participants à une rencontre sur la greffe de la cornée à partir de prélèvements sur des personnes décédées ont plaidé mercredi à Oran pour l'importance d'une sensibilisation efficace, ciblée et permanente de la société pour le consentement au don de la cornée.

Organisée par l'Observatoire du handicap, de la réinsertion professionnelle et de l'éthique de la santé du CHU d'Oran, en collaboration avec les services de médecine légale et de la médecine physique du même établissement, ainsi qu'avec le service d'ophtalmologie de l'EHS d'Oran, cette rencontre a vu la participation de chirurgiens, d'ophtalmologues ainsi que d'hommes de culte.

A ce titre, le représentant de l'Agence nationale de greffe (ANG) et son chargé de communication, Dr.

Boultifat Rabah, a précisé qu'il faudrait déployer davantage d'efforts en matière de sensibilisation dans le sens du consentement au don de cornée.

"Il faut absolument que nos besoins soient satisfaits par nos prélèvements pour, à la fois, réduire les coûts des greffons importés des USA, rendre la vue aux patients greffés et la liste de patients greffés", a-t-il souligné.

A ce propos, Dr. Boultifat a estimé que "de 50 à 60% des cornées importées sont considérées bonnes.

Le reste se trouve dans un état moyen, médiocre voire même non utilisable. Le prix d'une seule cornée importée oscille entre 2.000 et 3.000 USD". Pour le Pr. Boumeslout Salim, chef de service de médecine légale du



CHU d'Oran, l'Algérie dispose des moyens et des compétences nécessaires pour effectuer des greffes de la cornée à partir de prélèvements sur donneurs cadavériques.

"Toutefois, il faudrait œuvrer davantage pour convaincre les gens par la noblesse de cet acte qui n'enfreint aucune loi juridique, médicale ou islamique", a-t-il estimé.

"Il faudrait inculquer aux gens, dès le jeune âge, la culture du don d'organes, les sensibiliser au niveau des écoles, des lycées et des universités.

C'est plus qu'une nécessité afin de pouvoir entamer notre chemin dans ce domaine et constituer notre propre banque de prélèvement d'organes", a précisé le Pr. Boumeslout.

De son côté, Pr. Mohamed-Amine Derdour, spécialiste à l'EHS d'ophtalmologie d'Oran, a mis l'accent sur l'importance de la création d'une

banque de prélèvement. "Dans notre pays, moins de 1.000 patients nécessitent une greffe de cornée chaque année. Le nombre de cas n'est pas énorme et nous pouvons assurer aisément cette tâche.

Nous disposons la technologie nécessaire et le savoir-faire, il nous manque juste les prélèvements", a-t-il affirmé. "Du point de vue religieux, les préceptes de l'Islam ne seront jamais un obstacle pour ce genre de pratiques.

L'Islam encourage la greffe d'organe de manière générale et de cornée plus précisément", a rappelé le Pr Yousif Houari, enseignant à la faculté des Sciences islamiques et humaines de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella.

Dans ce sens, il a insisté sur la nécessité d'une sensibilisation permanente de la population sur ce sujet.

## CANCER DE L'APPAREIL DIGESTIF

### Le renforcement de la prévention primaire réduit le taux d'atteinte de 50% (spécialiste)

Les participants aux journées scientifiques de la Société algérienne de formation et de la recherche en oncologie (SAFRO), tenues vendredi à Alger, ont mis l'accent sur le renforcement de la prévention primaire qui peut contribuer à réduire de 50 % le taux d'atteinte au cancer de l'appareil digestif.

Dans ce cadre, le président de la SAFRO, Pr Adda Bounedjar a insisté sur le renforcement des campagnes de sensibilisation sur la prévention primaire, notamment en ce qui concerne la nourriture saine et l'activité sportive, et ce, dans le but de réduire le taux d'atteinte au cancer de l'appareil digestif qui touche de plus en plus de personnes chaque année.

Le cancer de l'appareil digestif, qui englobe le cancer colorectal, du foie, du tube digestif et du pancréas, est l'un des cancers les plus répandus en Algérie. Le cancer colorectal vient en

tête de tous les autres types suivi du cancer de l'estomac.

S'appuyant sur les données du registre national des cancers relevant de l'Institut national de la santé publique (INSP), le même intervenant a fait savoir que le nombre de nouveaux cas du cancer colorectal s'élève à 4500 cas/an, tandis que celui de l'estomac est de 3.000 cas/an. Le cancer de l'appareil digestif représente 25% des types de cancers répandus en Algérie avec une moyenne d'âge de 60 ans, contrairement aux pays occidentaux qui enregistrent une moyenne d'âge de près de 70 ans.

Le Pr Bounedjar qui a tiré la sonnette d'alarme concernant la propagation du cancer de l'appareil digestif, a plaidé pour la "mise en place d'une stratégie nationale de dépistage précoce et de prévention, une démarche de nature à atteindre des taux de guérison variant entre 80 et 90%". Il a déploré, dans ce sens, le

fait que certains patients décident se présenter pour le traitement à un stade très avancé de la maladie, faisant ainsi chuter les chances de guérison à 50%.

Il a insisté sur le rôle de la société civile et des médias dans la sensibilisation des citoyens à l'importance du dépistage précoce de ce type de cancer notamment chez les personnes âgées de 50 ans et plus.

Outre les facteurs génétiques et environnementaux, le même spécialiste a imputé le principal facteur au régime alimentaire de la société algérienne ces dernières années qui a renoncé à son mode alimentaire traditionnel sain et dépourvu de lipides, de sucres et de colorants alimentaires.

Pr Bounedjar a cité également le facteur physique et le manque d'activité, précisant que la pratique d'une activité et l'observation d'un régime alimentaire sain contribueraient à la réduction de 50 % du risque du

cancer digestif et que même en cas de sa survenance, ses complications ne seront pas dangereuses".

Le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement public hospitalier de Tipaza, Pr Abderazak Bouamara s'est, pour sa part, référé aux études scientifiques selon lesquelles la prévention primaire peut réduire de 50 % le nombre des cas du cancer de l'appareil digestif avec le renforcement de la prévention secondaire axée sur le diagnostic et le dépistage précoce pour garantir la bonne prise en charge de cette maladie et limiter le taux de mortalité et les coûts.

Il a qualifié la prévention primaire et secondaire de "pierre angulaire" pour éviter les complications du cancer de l'appareil digestif qui constituent "un lourd fardeau sur les personnes et la santé publique".

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

## Près de 528 millions cas confirmés jusqu'à vendredi

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 27 mai à 00h00 GMT:

Monde:	527.755.291
Etats-Unis:	83.836.543
Inde:	43.144.820
Brésil:	30.880.512
France:	29.626.992
Allemagne:	26.198.811
Royaume-Uni:	22.458.194
Russie:	18.043.539
Rép de Corée:	18.036.720
Italie:	17.333.299.



## CHINE

## La partie continentale signale 80 nouveaux cas locaux confirmés

La partie continentale de la Chine a signalé jeudi 80 cas confirmés de Covid-19 transmis localement, dont 45 à Shanghai et 22 à Pékin, a déclaré vendredi la Commission nationale de la santé selon l'agence Chine nouvelle. Cinq autres régions de niveau provincial de la partie

continentale ont également signalé de nouveaux cas locaux de Covid-19, dont sept à Tianjin, et deux au Jilin et deux au Sichuan. Shanghai a également rapporté jeudi 219 infections asymptomatiques transmises localement, sur un total de 274 porteurs asymptomatiques locaux nouvel-

lement identifiés sur la partie continentale. Après le rétablissement de 216 patients de la Covid-19 jeudi, 3.272 cas confirmés restaient hospitalisés à travers la partie continentale de la Chine. Un nouveau décès lié à la Covid-19 a été signalé à Shanghai, d'après la commission.

## CORÉE DU NORD

## Baisse du nombre de cas quotidiens de Covid-19

Le nombre de cas de "fièvre" en Corée du Nord a baissé pour la 7e journée consécutive vendredi, a indiqué le média d'Etat KCNA, qui ne cite pas explicitement le Covid-19.

L'agence de presse nord-coréenne KCNA a fait état d'un peu plus de 100.000 nouveaux cas de "fièvre" selon l'appellation officielle retenue pour désigner le Covid-19 vendredi, un chiffre en baisse par rapport aux 390.000 cas quotidiens signalés au début du mois.

KCNA a également fait état d'un décès supplémentaire ce vendredi - portant le total à 69

- et a affirmé que le taux de mortalité reste de 0,002 %.

Selon elle, plus de trois millions de personnes sont tombées malades de la "fièvre", depuis que les autorités ont reconnu son existence en Corée du Nord le 12 mai dernier. Les autorités avaient officiellement annoncé pendant le week-end dernier être parvenues à circonscrire une récente flambée épidémique de Covid-19.

Une affirmation que les experts mettent toutefois en doute. KCNA a également indiqué que le pays "intensifiait le développement et la

production de tests et de médicaments". Des dizaines de millions de médicaments s de plus de 90 sortes ont été fournis à différentes parties du pays pour la seule journée du 24 mai", a précisé l'agence de presse.

La Corée du Nord, qui a déclaré l'état d'urgence maximal face à l'épidémie, a intensifié la production de médicaments antipyrétiques et de thermomètres, notamment, avait indiqué le semaine dernière les médias d'Etat.

Depuis le début de la pandémie, initialement détectée en Chine fin 2019, le régime

nord-coréen avait rejeté les offres de vaccination de la Chine, de la Russie et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon les experts, le pays ne dispose d'aucun traitement contre le Covid-19 et n'a pas les capacités pour tester massivement sa population.

Pendant son voyage en Corée du Sud samedi, le président américain Joe Biden avait également indiqué que Washington avait proposé de fournir des vaccins contre le Covid-19 à la Corée du Nord, mais n'avait "pas reçu de réponse".

## PORTUGAL

## Le variant d'Omicron BA-5 dominant

Le variant d'Omicron BA-5 est devenu dominant au Portugal, pays actuellement confronté à un nouveau pic de contaminations au Covid-19 ces dernières semaines, selon les autorités de santé.

Le sous-variant BA-5, détecté pour la première fois au Portugal fin mars, connaît "une forte hausse" et était "dominant" dans le pays le 23 mai dernier. Il se trouve à l'origine de "près de 80% des nouveaux cas", a indiqué un porte-parole

de l'Institut national de santé (INSA) qui a publié mardi soir un rapport sur le Covid-19.

La propagation de ce sous-variant a "coïncidé avec la levée de nombreuses restrictions sanitaires" après la fin de l'interdiction du port du masque dans la plupart des espaces fermés et la tenue de nombreux rassemblements, a expliqué Gustavo Tato Borges, président de l'Association nationale des médecins de santé publique. Le gouvernement portu-

gais avait décidé de lever, le 21 avril dernier, l'obligation du port du masque en intérieur, à l'exception des transports en commun ou des établissements de santé. Le Portugal fait face à une recrudescence du nombre de nouveaux cas.

Le pays a enregistré 157.502 cas en tre le 10 et 16 mai, soit une hausse de 58% par rapport à la semaine précédente, selon le dernier rapport de la Direction générale de santé qui ne publie plus que des rapports hebdomadaires.

## LIGUE DES CHAMPIONS DE FOOTBALL

## Des dotations érodées par le Covid-19

Déjà assurés chacun de dépasser les 100 millions d'euros de gains pour leur campagne européenne 2021/22, Liverpool et le Real Madrid se disputent samedi une Ligue des champions aux dotations légèrement diminuées par le Covid. L'UEFA n'établira les comptes définitifs qu'en juin, mais avait décidé en mai 2021 de lisser sur cinq ans la perte de revenus liée au Covid - soit 531 millions d'euros de manque à gagner pour la seule saison 2019-2020 -, en retranchant environ 83 millions d'euros aux dotations de ses trois compétitions européennes cette saison. Cette "ristourne Covid"

devrait amputer d'environ 3% les 2,03 milliards d'euros distribués aux 32 participants à la Ligue des champions, le tournoi le plus lucratif et qui concentre 74% de la manne européenne pour les clubs.

Sans intégrer cette réduction, chaque équipe engagée dans la phase de groupe touche un minimum de 15,64 millions d'euros avant d'inscrire le moindre point.

Chaque victoire en phase de groupes rapporte 2,8 millions d'euros supplémentaires, chaque match nul 930.000.

Les équipes qualifiées pour les huitièmes de finale doivent percevoir 9,6 millions d'euros

de plus à ce titre. S'y ajoutent 10,6 millions d'euros pour les quarts de finalistes et 12,5 millions d'euros pour les demi-finalistes.

Enfin, le vainqueur de la finale empochera 20 millions d'euros supplémentaires, contre 15,5 millions pour le finaliste. S'ajoutent à ces dotations fixes une part variable selon les performances du club sur dix ans, pouvant rapporter jusqu'à 36,38 millions d'euros: le Real Madrid occupe la tête de ce classement devant le Bayern, alors que Liverpool pointe en 14e position. Enfin, le gâteau des droits télé - 300,3 millions d'euros - est réparti

selon la valeur de chaque marché TV des clubs participants. Sans tenir compte de ce dernier paramètre plus difficile à évaluer, Liverpool est déjà assuré de dépasser les 100 millions d'euros de gains, avec 65 millions amassés lors de son parcours sans faux pas, 21 millions grâce au coefficient sur dix ans, et 15,5 millions même s'il perd samedi.

Malgré son revers en poules face au Sheriff Tiraspol (1-2), le Real Madrid part sur des bases encore supérieures grâce à ses performances historiques, et touchera 114 millions au total en cas de défaite, sans intégrer les droits TV.

ETATS UNIS  
Recommandation d'une dose de rappel pour les enfants âgés de 5 à 11 ans

Le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a recommandé jeudi une dose de rappel du vaccin Pfizer/BioNTech contre le nouveau coronavirus pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Il a préconisé que les enfants de cette tranche d'âge reçoivent une dose de rappel cinq mois après leur série initiale de vaccination avec le même sérum. "La vaccination originelle avec deux doses dans cette tranche d'âge a pris du retard par rapport aux autres tranches, ce qui les rend vulnérables aux maladies graves", a expliqué Rochelle Walensky, directrice du CDC, dans un communiqué. "Avec plus de 18 millions de doses administrées dans cette tranche d'âge, nous savons que ces vaccins sont sûrs et nous devons continuer d'accroître le nombre d'enfants qui sont protégés", a-t-elle ajouté. Le CDC a également recommandé que les personnes de 12 ans et plus qui sont immunodéprimées et celles de 50 ans et plus reçoivent une deuxième dose de rappel au moins quatre mois après la première. Cette recommandation est intervenue après que l'Agence des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) a accordé mardi une autorisation d'utilisation d'urgence pour une dose de rappel du vaccin Pfizer/BioNTech auprès des enfants âgés de 5 à 11 ans.

UNION EUROPÉENNE  
Vers la reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle

Les Etats membres de l'UE, les travailleurs et les employeurs participant au comité consultatif de l'UE pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail (CCSS) sont parvenus, jeudi à Bruxelles, à un accord sur la nécessité de reconnaître la Covid-19 comme maladie professionnelle dans les secteurs des soins de santé, des services sociaux et de l'assistance à domicile, ainsi que dans les secteurs où se sont intensifiées des activités entraînant un risque avéré d'infection. Le CCSS a également soutenu une mise à jour de la liste européenne des maladies professionnelles. "Cet accord constitue un signal politique fort visant à reconnaître l'incidence de la COVID-19 sur les travailleurs ainsi que la contribution essentielle des personnes travaillant dans la santé et les services sociaux, et des autres travailleurs présentant un risque plus élevé de contracter la COVID-19", a déclaré Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux.

Sur la base de cet accord, la Commission actualisera sa recommandation sur les maladies professionnelles afin de favoriser la reconnaissance de la Covid-19 en tant que maladie professionnelle par tous les Etats membres, a-t-il indiqué.

L'accord constitue une étape "importante" dans la mise en œuvre du cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027, adopté par la Commission en juin 2021, dans lequel celle-ci a annoncé qu'elle actualiserait pour la fin de cette année sa recommandation sur les maladies professionnelles afin d'y inclure la Covid-19.

Ce cadre définit les actions clés qui doivent être menées au niveau de l'UE pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs au cours des prochaines années. L'un de ses objectifs transversaux est d'accroître la préparation à d'éventuelles crises sanitaires futures. Cela suppose également de renforcer le soutien aux travailleurs lors de éventuelles vagues de Covid-19 à venir. Conformément à l'avis du CCSS, la Commission devra mettre à jour la recommandation énumérant toutes les maladies professionnelles et les agents susceptibles de causer ces maladies, éléments que la Commission recommande aux Etats membres de reconnaître.

L'objectif est que les Etats membres adaptent leur législation nationale conformément à la recommandation actualisée.

Dès lors que la Covid-19 est reconnue comme une maladie professionnelle dans un Etat membre, les travailleurs s des secteurs concernés qui ont contracté cette maladie sur leur lieu de travail pourront acquérir des droits spécifiques selon les règles nationales, tel que le droit à une indemnisation.

# Pouce ou tétine, quelles différences ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarderait le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

## Côté pouce

### Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucrer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. A la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

### Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à têter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

### Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tète longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit suceur arrête de têter avant l'âge de 3 ans.

### Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un sparadrap autour pour en changer le goût.

## Côté tétine

### Elle préviendrait le développement des allergies

En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne



pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

### C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la suction et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'alimentation maternel le moment venu.

### Elle n'est pas physiologique

En 1992, une étude publiée par l'American Academy of Pediatric Dentistry montrait déjà qu'il n'y a pas de différence notable sur les déformations dentaires entre les utilisateurs d'une tétine normale et d'une tétine dite « physiologique » ou encore « orthodontique », comme certains fabricants le laissent croire.

### Elle déclenche plus d'otites

Une étude hollandaise a montré que le risque d'otites moyennes récurrentes est 90 % plus élevé chez les utilisateurs de sucettes. En cause, l'augmentation du reflux des sécrétions du nez et du pharynx dans l'oreille qui faciliterait l'entrée de microbes. De surcroît, les modifications de la mâchoire provoquées par la tétine entraîneraient des dysfonctionnements de la trompe d'Eustache (organe qui relie les oreilles à l'arrière du nez).

### Comment aider bébé à arrêter ?

Il ne peut se faire sans l'adhésion de l'enfant. Il faut éviter de le brusquer et l'aider dans sa démarche. Suggérer de ne pas sortir la tétine de son lit ou de sa chambre. Ranger le doudou qui donne envie de têter. Parler en amont du jour où il pourra arrêter de sucer pouce ou tétine et qu'il deviendra grand. Proposer de fêter l'événement, avec un cadeau à l'appui.

## Bébé : des couvertures trop amples peuvent l'étouffer



Risque de suffocation ou de mort subite.

Encore trop de parents ignorent les dangers liés au fait de laisser bébé dormir dans un coussin mal adapté.

Un lit a priori confortable peut parfois mettre en danger la vie de bébé. Beaucoup de parents continuent à envelopper bébé dans des couvertures trop lâches qui peuvent l'étouffer et provoquer son décès. C'est le constat dressé par l'Institut national de santé américain et le centre de contrôle et de prévention des maladies. Ils ont analysé les données recueillies issues de 17 années d'enquêtes téléphoniques menées sur un total de presque 20 000

parents. Un risque accru de mort subite

Les résultats, parus dans la revue scientifique *Pediatrics*, montrent que certes les comportements des parents ont évolué, mais qu'un effort de sensibilisation reste à accomplir. En 1993, presque 7 parents sur 8 plaçaient bébé dans un environnement peu sécurisé constitué par exemple de couvertures lâches, un tour de lit épais, une couette, des oreillers ou une peluche. En 2010, ils étaient encore la moitié à le faire. Le problème avec ce coussin ignoré encore par certains parents, c'est que le bébé peut s'emmitoufler et s'étouffer. Les experts rappellent la bonne pratique

pour assurer la sécurité de bébé pendant

son sommeil : le mettre sur le dos, sur un matelas bien ferme, et le placer dans une turbulette ou une gigoteuse.

La chambre du bébé doit rester à une température modérée, comprise entre 18 et 20 degrés et ne doit évidemment pas être exposée à la fumée de cigarette, pointe encore l'étude.

La configuration du lit du bébé n'est pas le seul danger auquel le nourrisson est exposé quand il dort. Des chercheurs du Missouri, aux États-Unis, ont également mis en garde contre le danger d'apnée et d'écrasement quand les parents dorment avec bébé dans le canapé.

## Douleur du bébé : la présence de la maman l'apaise

La présence apaisante de sa mère aide à soulager la douleur du bébé, selon une étude menée sur des rats par le Centre médical Langone de l'Université de New-York. Une étude menée par les chercheurs du Centre médical Langone, de l'Université de New-York (États-Unis) montre pour la première fois que la douleur des bébés est apaisée par la présence de la mère. Elle montre en outre que cette présence modifie l'activité des gènes dans la région du cerveau impliquée dans les émotions.

Pour cette expérience, les chercheurs ont généré de légères impulsions électriques chez de jeunes rats. En étudiant quels gènes étaient actifs dans la région de l'amygdale (responsable de la gestion des émotions dont la peur ou la douleur), ils ont découvert que la douleur provoquait l'activation de plusieurs centaines de gènes. Mais ils ont également observé qu'en présence de leur mère, le nombre de gènes actifs dans la zone de la douleur du cerveau des bébés rats chutait en dessous

de 100. "Cela signifie que lorsque la mère réconforte son enfant cela ne provoque pas seulement une réponse comportementale mais que le réconfort est également induit par les circuits neuroaux" explique le Dr Regina Sullivan, neurobiologiste et professeur à l'Université de New-York.

L'étude a uniquement été menée sur des rats. Mais selon le médecin, cette découverte pourrait aider à la gestion de la douleur dans les unités de soins pédiatriques.



### Mort inattendue du nourrisson : une anomalie du cerveau dans 40% des cas

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (Etats-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue partagent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque. Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 133 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme "syndromes de la mort inattendue du nourrisson". Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle. "Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi" ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

Mort inattendue du nourrisson : la prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.
- Utiliser un matelas ferme. Le matériel mou ou des objets tels que les oreillers, édredons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant. Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.
- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un facteur de risque démontré : cela augmente le risque pour le bébé d'avoir des morts inattendues du nourrisson.
- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.
- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être couvert pour dormir.

## BRONCHIOLITE DU NOURRISSON

# La kiné respiratoire en question

La bronchiolite du nourrisson est une maladie respiratoire d'origine virale, principalement causée par le virus respiratoire syncytial. Cette maladie très contagieuse touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons.

Elle se traduit par un rhume et une toux pouvant évoluer vers une gêne respiratoire et des difficultés à s'alimenter. Le traitement de la bronchiolite repose sur le lavage du nez avec du sérum physiologique, voire un apport d'oxygène si nécessaire. La kinésithérapie respiratoire est souvent prescrite pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche, bien que la preuve de son efficacité ait été peu évaluée.

Des pédiatres suisses ont réalisé une étude sur 99 enfants de moins de un an (environ quatre mois en moyenne) admis à l'hôpital pour une bronchiolite. L'objectif était de comparer l'évolution de la maladie en

fonction du traitement appliqué. Tous les bébés participants bénéficiaient d'un traitement symptomatique (lavage du nez, oxygénation si nécessaire). Pour cinquante d'entre eux, cette prise en charge était associée à de la kinésithérapie respiratoire. Les résultats obtenus dans chaque groupe sont comparables. Avec ou sans kinésithérapie respiratoire, le délai pour obtenir une amélioration de l'état de santé de l'enfant (amélioration de la respiration, du sommeil et de l'alimentation) semble identique. Pour les auteurs, le traitement par kinésithérapie respiratoire n'est donc pas justifié chez un nourrisson hospitalisé pour bronchiolite.



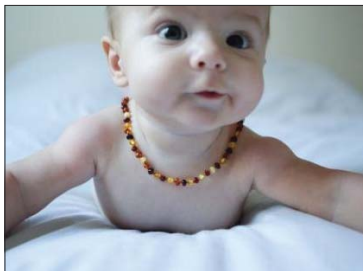
## LES COLLIERS DE DENTITION

# Une fausse bonne idée

La société française de pédiatrie alerte les parents de jeunes enfants sur les risques liés au port de colliers de dentition. Les colliers d'ambre ont la réputation (non établie) de calmer les douleurs des poussées dentaires des tout-petits. A la mode, ils sont achetés par de nombreux parents notamment en pharmacie, magasin de l'hôpital ou sur Internet.

Cependant le port d'un collier par un petit enfant comporte un risque d'étranglement. En outre, le collier peut se rompre et exposer l'enfant au risque de s'étouffer en inhalant les perles d'ambre.

De mars à juillet 2011, les services de pédiatrie de deux hôpitaux à Toulouse et Montauban ont distribué des fiches d'information sur les dangers de ces colliers. Ils ont également conduit 25 entretiens



dont il résulte que les nourrissons ont commencé à porter un collier dès l'âge de 4 mois en moyenne.

Plus de 90% des parents n'ont pas été informés des dangers potentiels lors de l'achat du collier.

Même informés d'un cas récent de décès accidentel lié au port d'un collier, certains parents ont continué de faire porter un collier à leur nourrisson, tant ils redoutaient de voir leur enfant souffrir. Or les bénéfices supposés de ces colliers ne se basent sur aucune preuve scientifique.

Les auteurs de l'étude recommandent l'interdiction de la vente de ces colliers de dentition dans les pharmacies. De plus, toute publicité vantant les mérites de ces colliers devrait être interdite. Plusieurs décisions de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (ANSM) ont déjà été prises en ce sens depuis 2010. Tous les professionnels de la petite enfance sont également encouragés à parler aux parents des risques liés à cette pratique.

## Royaume-Uni : le succès de l'allaitement maternel en échange de bons d'achat

Recevoir une contrepartie pour allaiter son enfant. Le projet pilote, expérimenté dans les régions du Derbyshire et le South Yorkshire l'an dernier a bien fonctionné. Il va être étendu à tout le pays. Au départ, elles étaient 108 jeunes mamans britanniques à avoir accepté d'allaiter en échange de bons d'achat pour chouchouter leur bébé avec des vêtements, des jouets et des produits alimentaires. Si l'initiative a suscité pas mal de remous en Grande-Bretagne, elle a été victime de son succès. Le bilan est si positif que l'expérience, à l'origine circonscrite à deux

comités, va être étendue à 4 000 femmes originelles de tout le pays. Le Royaume-Uni connaît le plus bas taux d'allaitement en Europe (65 % de mères allaitent, un taux en dessous des autres pays européens). Malgré ses détracteurs, la méthode semble avoir fait ses preuves au niveau local pour inciter les mamans britanniques à donner le sein à leur nourrisson. Les participantes au projet ont pu gagner jusqu'à 240 euros pour six mois d'allaitement. Elles ont reçu leurs bons d'achat selon leur souhait, quand leur bébé avait deux jours, dix jours, trois mois ou six

mois. L'extension du projet va être supervisée par les universités de Sheffield, Dundee et Brunel, au Royaume-Uni. Le Dr Clare Rellon, interrogée par The Guardian, justifie la méthode : "Pendant des décennies des majorités de bébés ne recevaient pas assez de lait maternel malgré les efforts entrepris pour changer la donne. Maintenant nous allons conduire ce vaste projet pour voir si les bons d'achat peuvent augmenter le taux d'allaitement du pays et constituer une utilisation utile des fonds publics britanniques".

## SOMMET DE L'UA SUR LE TERRORISME

## Le Président Tebboune soumet un rapport exhaustif et propose de nouvelles pistes d'action

En prévision du 16<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine, prévu ce samedi à Malabo en Guinée équatoriale, et dans le cadre de l'exercice de son mandat en tant que leader de l'UA en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a soumis un rapport, qui vient d'être rendu public, sur l'évolution de la menace terroriste sur le continent et les perspectives de renforcement des réponses qui y sont apportées aux niveaux régional et international.

Ce rapport, qui constitue un document phare destiné à enrichir les délibérations des chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Malabo, aborde l'état des lieux concernant la menace terroriste en Afrique et explique les facteurs ayant favorisé sa propagation à un rythme effréné dans toutes les régions du continent.

Le rapport souligne la nécessité de placer la question du terrorisme en tête des priorités de l'Afrique en matière de paix et de sécurité et propose, dans ce sillage, une série de mesures susceptibles de renforcer les capacités individuelles et collectives des pays africains, tout en mettant en exergue la responsabilité qui incombe à la communauté internationale appelée à soutenir davantage les efforts des pays africains.

A cet égard, se prévalant de l'expérience réussie de l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre ce fléau, le Président Tebboune a mis l'accent sur l'impératif pour les partenaires étrangers de se conformer à leurs obliga-



tions en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en prêtant davantage assistance aux pays africains engagés dans la lutte contre le terrorisme, y compris à travers la localisation, l'identification et l'extradition des terroristes recherchés basés sur leurs territoires".

En outre, et dans le cadre de la coopération avec les Nations unies, le Président de la République a souligné l'urgence nécessaire d'opérer les transformations nécessaires pour permettre la transition vers un nouveau modèle d'opérations de paix qui soit plus adapté aux exigences de la lutte contre le terrorisme en Afrique".

Quant au niveau continental, le Président Tebboune revient dans son rap-

port sur l'importance de mettre en place rapidement une liste africaine des individus et entités terroristes, un mandat d'arrêt africain, ainsi qu'un Fonds spécial de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme. M. Tebboune a également appelé au renforcement des mécanismes et institutions déjà en place, à l'image du CAERT (Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme), d'AFRIPOL (Mécanisme africain de la Coopération Policière) et du CISSA (Comité des Services de Renseignement et de Sécurité en Afrique), afin de leur permettre de remplir leurs mandats en tant que composantes essentielles de la stratégie de l'UA de lutte contre le terrorisme et l'ex-

trémisme violent. Il convient, enfin, de relever que cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice par le Président de la République de la haute mission qui lui ont confiée ses pairs africains réunis au sein de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, participe également de l'engagement bien établi de l'Algérie dans la riposte organisée de la communauté internationale contre le phénomène du terrorisme et contre ses causes et manifestations tant régionales que globales.

Avec cette nouvelle contribution de l'Algérie, l'Afrique donne une nouvelle impulsion à la promotion de sa sécurité collective afin de réunir les conditions de son développement et de son intégration.

Cet effort d'adaptation de la doctrine et de la pratique de l'Afrique pour la prise en charge du défi du terrorisme contribue à "stimuler la coopération internationale dans un contexte où l'unité d'action de la communauté internationale doit demeurer une priorité".

## TCHAD

## La capitale à nouveau sous la menace terroriste

Le gouvernement tchadien a annulé plusieurs manifestations prévues ce week-end en raison des risques sécuritaires liés aux soupçons d'infiltration des terroristes dans la capitale, N'Djaména, a déclaré vendredi le Premier ministre Albert Pahimi Padacké.

"Depuis le 25 mai, une source généralement crédible suspecte l'infiltration terroriste dans N'Djaména sans autres précisions. Ainsi, il a été porté à la connaissance des ambassades et organisations internationales présentes à N'Djaména que trois terroristes se seraient infiltrés dans la ville", selon une note du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations unies, publiée jeudi soir et qui invite le personnel onusien à la vigilance et à éviter les lieux publics, les mouvements de routine et à adopter bien d'autres mesures de sécurité.

"Des informations de sources dignes de foi parvenues à notre niveau font état de l'infiltration de trois terroristes dans la ville de N'Djaména sans aucune autre précision", a annoncé le colonel Nana Paulin, responsable de la sécurité de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), dans un message en date du 24 mai.

Il a appelé au renforcement des mesures de vigilance dans tous les locaux de la CBLT dont le siège est situé en plein cœur de la capitale tchadienne.

En raison de la menace d'une attaque terroriste, la capitale tchadienne a été mise vendredi sous haute surveillance, alors que des policiers et soldats ont été déployés dans tous les ronds-points de la ville.

## NIGERIA

## Présidentielle : le parti au pouvoir reporte sa primaire

Le parti au pouvoir au Nigeria, "All Progressives Congress" (Congrès des progressistes, APC) a reporté samedi d'une semaine, sa primaire pour désigner son candidat à la présidentielle de 2023 qui succéderait, en cas de victoire, au président Muhammadu Buhari.

À la veille du début prévu de cette élection primaire, l'APC du président Buhari a repoussé le vote, qui aura maintenant lieu du 6 au 8 juin, a indiqué le parti dans un communiqué, relayé par des médias.

L'APC a expliqué que cette décision était consécutive à la prolongation par les autorités électorales du délai imparti pour soumettre les noms des candidats potentiels pour les primaires, sans donner plus de détails.

Au sein du parti au pouvoir, l'ancien gouverneur de Lagos Bola Tinubu et l'actuel vice-président Yemi Osinbajo, sont les deux grands rivaux ambitionnant d'être investis, face à Rotimi Amaechi, qui a récemment démissionné de son poste de ministre des Transports dans le gouvernement de Buhari.

M. Buhari n'a soutenu aucun candidat et certains analystes s'attendent à ce qu'il cherche un candidat de consensus pour maintenir la cohésion des factions de l'APC en vue des élections générales de février 2023. Alliance de petits partis réunis pour la victoire de Buhari aux élections de 2015, l'APC a souvent eu du mal à contenir ses divisions internes.

Les délégués du PDP, le Parti démocratique populaire (PDP, opposition) devaient entamer dimanche à Abuja leur propre primaire. Sont notamment sur les rangs Atiku Abubakar, opposant de longue date à la présidence, Bukola Saraki, ancien président du Sénat, et Aminu Tambuwal, gouverneur de l'Etat de Sokoto, qui bénéficie d'un fort soutien dans le nord du Nigeria.

## UA : lancement de préparatifs de deux sommets extraordinaires consécutifs

L'Union africaine (UA) a lancé mercredi les préparatifs de deux sommets extraordinaires consécutifs prévus vendredi et samedi en Guinée équatoriale. Les préparatifs de ces deux sommets - l'un sur les crises humanitaires et l'autre sur le terrorisme et les changements inconstitutionnels de gouvernement - ont commencé mercredi après-midi dans la capitale équato-guinéenne Malabo par la cérémonie d'ouverture d'une session du Conseil exécutif de l'UA et le discours du président de sa Commission, Moussa Faki Mahamat.

"Environ 113 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en

Afrique dont 48 millions sont des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes", a détaillé M. Faki Mahamat. Il s'agit d'un besoin d'aide "urgente" dans 15 pays africains les plus touchés par les crises, précise l'UA dans un communiqué.

Le premier "Sommet humanitaire extraordinaire", qui réunira aussi des donateurs pour tenter de mobiliser des fonds, se tiendra vendredi.

Selon l'UA, "les besoins humanitaires augmentent rapidement en Afrique", notamment "à cause des chocs climatiques et des conflits (...) qui ont augmenté de manière exponentielle les besoins humanitaires".

Plus de 30 millions de personnes sont des déplacées internes sur le continent, dont plus de 10 millions d'enfants de moins de quinze ans, selon l'UA. En cause : les conflits intercommunautaires dans certaines régions, et l'insécurité alimentaire.

Environ 282 millions sont sous-alimentés, en augmentation de 49 millions par rapport à 2019, selon l'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le sommet de samedi intitulé "Terrorisme et changements inconstitutionnels de gouvernement", abordera "Le terrorisme, une gangrène qui infecte progressivement toutes les régions du continent, de la Libye au Mozambique, du Mali à la Somalie, en passant par le Sahel, le bassin du lac Tchad et l'est de la République démocratique du Congo", a poursuivi le président de la Commission de l'UA.

## SÉNÉGAL

## Le président reconnaît l'"obsolescence" du système de santé

Le président sénégalais Macky Sall a reconnu vendredi l'"obsolescence" du système de santé du Sénégal et ordonné un audit des services de néonatalité afin que l'hôpital public ne soit "plus un espace de tragédie", après le décès de onze bébés dans un incendie.

Le chef de l'Etat sénégalais a fait ces déclarations à la presse après s'être rendu vendredi en fin de journée à l'hôpital public de Tivaouane (ouest) où ces onze bébés ont péri mercredi soir, un nouveau drame qui a provoqué chagrin et indignation dans le pays.

Visiblement ému, M. Sall a dit avoir le "cœur meurtri" après avoir visité la salle où les bébés ont perdu la vie.

"J'ai ordonné que l'ensemble des services de néonatalité soient audités dans leurs installations (...) et équipements. Le système de santé est marqué par une obsolescence", a-t-il affirmé.

"Nous allons poursuivre cet effort de modernisation pour regarder ce qui ne va pas" afin que l'hôpital ne soit "plus un espace de désespoir ou de tragédie".

## CENTRAFRIQUE

## L'Assemblée nationale vote l'abolition de la peine de mort

L'Assemblée nationale centrafricaine a voté vendredi par acclamation l'abolition de la peine de mort, a annoncé le président de l'Assemblée, dans un pays où la dernière exécution capitale remonte à 1981.

"L'Assemblée nationale a adopté par acclamation la loi abolissant la peine de mort en République centrafricaine", a affirmé devant les députés Simplicie Mathieu Sarandji, sous les applaudissements.

La loi doit encore être promulguée par le président de la République, Faustin Archange Touadéra.

La Centrafrique, deuxième pays le plus pauvre du monde selon l'ONU, est ravagée depuis 2013 par une guerre civile qui a néanmoins considérablement baissé d'intensité depuis 2018.

"La dernière exécution capitale en Centrafrique date de 1981", a déclaré Ghislain Junior Mordjim, secrétaire général de l'Assemblée nationale. La Centrafrique rejoint la liste des pays africains qui ont aboli la peine de mort ces dernières années sur le continent, après le Tchad en 2020, et la Sierra Leone en 2021.

## IRAN Un policier tué par balle dans le sud-est du pays

Un policier a été tué et son épouse blessée quand des hommes armés ont tiré sur leur véhicule dans la province du Sistan-Balouchistan, une région du sud-est de l'Iran, ont rapporté des médias locaux samedi.

L'attaque a eu lieu vendredi soir sur une route reliant la ville de Delgan à celle d'Iranhahr, a affirmé le vice-gouverneur de la région de Delgan, Khodabakhch Pakirchahi, cité par l'agence de presse Irna.

Il a fait état de la mort d'un capitaine de police, Abbas Rahanjam, et précisé que son épouse, blessée par balles,

avait été transportée vers un hôpital pour être soignée.

Des assaillants ont tiré sur la voiture du policier avant de prendre la fuite, a déclaré le chef de la police provinciale Ahmad Taheri, cité par l'agence Irna.

Il a fait état de l'ouverture d'une enquête "pour identifier et arrêter les responsables de ce crime".



## Effondrement d'un immeuble : une manifestation dispersée par la police

La police iranienne a dispersé une manifestation dans le sud-ouest du pays après l'effondrement d'un immeuble ayant fait 28 morts, ont rapporté samedi des médias locaux.

Lundi, l'immeuble Metropol de 10 étages, en construction à Abadan, l'une des principales villes de la province du Khouzestan, s'est partiellement écroulé au cœur d'une rue très fréquentée. Des

manifestations nocturnes ont lieu depuis mercredi à Abadan et d'autres villes du Khouzestan pour réclamer des poursuites à l'encontre des responsables de cette catastrophe, l'une des plus meurtrières depuis des années en Iran.

D'autres ont également eu lieu vendredi dans plusieurs villes du centre de l'Iran, dont Ispahan, Yazd et Shahin, en solidarité avec les familles des victimes, a rapporté l'agence de presse iranienne

Fars. Samedi, le bilan s'élevait à 28 morts après la découverte de deux cadavres, a indiqué le ministre de l'Intérieur Ahmad Vahidi, selon l'agence de presse iranienne Irna.

Les responsables ont également fait état de 37 blessés, tandis que la justice locale a annoncé l'arrestation de 13 personnes, dont le maire d'Abadan et deux anciens maires, accusés d'être "responsables" du drame.

## ETATS-UNIS Après la tuerie au Texas, Trump appelle à "armer les citoyens"

L'ancien président Donald Trump a appelé vendredi à "armer les citoyens" pour combattre le "mal dans notre société", à l'origine selon lui de l'effroyable tuerie dans une école primaire au Texas.

"L'existence du mal dans notre société n'est pas une raison pour désarmer des citoyens respectueux de la loi", a-t-il déclaré devant le premier lobby américain des armes, qui tenait sa convention annuelle à quelques centaines de kilomètres de la ville texane où a eu lieu la fusillade. "L'existence du mal est la raison pour laquelle il faut armer les citoyens respectueux de la loi", a-t-il assuré.

## La police texane fait son mea culpa après la tuerie d'Uvalde

La police a pris une "mauvaise décision" en n'entrant pas rapidement dans l'école d'Uvalde où s'était retranché dans une classe un tireur qui y a commis un massacre, a reconnu vendredi un haut responsable texan.

"Avec le recul, maintenant, bien sûr que ce n'était pas la bonne décision. C'était la mauvaise décision, point final", a déclaré Steven McCraw, directeur du département de la sécurité publique du Texas, lors d'une conférence de presse tendue.

"Si je pensais que ça pouvait aider, je m'excuserais", a-t-il dit, très ému. Dix-neuf agents sur place ont attendu une unité d'intervention de la police aux frontières, environ une heure après que le tireur, Salvador Ramos, se fut introduit mardi dans le bâtiment.

L'adolescent d'à peine 18 ans a tué 19 enfants et deux enseignants. Pressé par les journalistes d'expliquer ce délai d'intervention très critiqué, le responsable a affirmé que les forces de l'ordre pensaient "qu'il n'y avait peut-être plus de survivant".

La police a néanmoins reçu de nombreux appels de plusieurs personnes se trouvant dans les deux salles de classe touchées, dont un d'un enfant à 12H16, pl us d'une demi-heure avant l'intervention de la police à 12H50, prévenant que "huit à neuf élèves étaient vivants", a déclaré M. McCraw.

Lors de l'un de ses appels, cette élève, qui avait prévenu qu'il y avait plusieurs morts, a demandé: "s'il vous plaît, envoyez la police maintenant".

Lors d'une autre conférence de presse vendredi après-midi, le gouverneur du Texas Greg Abbott a dit avoir été "induit en erreur" sur la réponse policière par des informations initiales inexactes. "Cela me rend livide", a-t-il dit.

## SOMMET DES AMÉRIQUES Réunion alternative à La Havane

Les dirigeants de Cuba, du Venezuela et de Bolivie se sont réunis vendredi à La Havane pour exprimer leur "rejet ferme" de la décision de Washington d'exclure certains pays latino-américains du prochain Sommet des Amériques.

Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a participé de manière virtuelle depuis Managua à ce Sommet de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA).

"Nous sommes réunis pour débattre, pour définir une position très claire sur la réunion qu'ils convoquent à Los Angeles, et (...) un rejet ferme, énergique, absolu de la vision impériale qui cherche à exclure les peuples des Amériques", a déclaré le président vénézuélien Nicolas Maduro à son arrivée.

"S'ils veulent organiser une réunion entre amis, qu'ils le fassent, mais ils ne peuvent pas l'appeler le Sommet des Amériques", a renchéri le président bolivien Luis Arce.

En tant que pays hôte, les Etats-Unis ont indiqué début mai qu'ils n'inviteraient pas le Nicaragua, Cuba et le Venezuela au 9e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Amériques qui doit se tenir le 10 juin à Los Angeles.

Dès janvier, le gouvernement du démocrate Joe Biden a fait savoir que "l'engagement pour la démocratie" serait un "facteur clef pour savoir qui est invité ou non".

Plusieurs présidents latino-américains et des Caraïbes, dont le Mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, menacent de ne pas se rendre au sommet si tous les pays de la région ne sont pas conviés. "Nous avons confirmé cette semaine l'énorme pouvoir de la conscience latino-américaine" avec "la protestation générale des gouvernements, pays et peuples d'Amérique latine contre le processus d'exclusion annoncé" de Cuba, du Venezuela et du Nicaragua, s'est réjoui le président Maduro.

APF

## PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL Lula creuse à nouveau l'écart face à Bolsonaro

Lula regagne du terrain dans les intentions de vote pour la présidentielle d'octobre au Brésil, qu'il pourrait remporter dès le premier tour face à l'actuel président d'extrême droite Jair Bolsonaro, révèle un sondage publié jeudi.

Selon l'institut Datafolha, 48% des Brésiliens voteraient pour l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, contre 27% pour M. Bolsonaro. Lula creuse ainsi l'écart, avec 21 points d'avance au premier tour sur son adversaire.

Un précédent sondage de cet institut de référence, publié le 24 mars, lui donnait 17 points d'avance sur M. Bolsonaro. Toutefois, les deux enquêtes ne sont pas totalement comparables, celle de mars prévoyant des scénarios avec d'autres candidats, dont certains se sont retirés depuis.

Fin avril, un sondage PoderData donnait en revanche Jair Bolsonaro à seulement cinq points (36%) derrière Lula (41%).

Selon le sondage de jeudi, l'ancien président de gauche (2003 à 2010) l'emporterait même au premier tour, avec 54% des voix contre 30% pour Bolsonaro, si ne sont pris en compte que les votes valides, sans les bulletins blancs ou nuls.

En cas de second tour, le leader du Parti des travailleurs, âgé de 76 ans, battrait Jair Bolsonaro, 67 ans, de 25 points (58% contre 33%), soit trois points de plus qu'en mars. Ce sondage est le premier.

## SUISSE L'initiative anti-F35 se rapproche d'un vote populaire

L'alliance opposée à l'achat d'avions de combat américains F-35 par la Suisse a annoncé vendredi qu'elle se rapprochait du seuil nécessaire pour organiser une consultation populaire sur le sujet. L'alliance de gauche Stop-F35 a indiqué avoir comptabilisé 100.000 signatures pour sa pétition. C'est le seuil nécessaire pour que le peuple suisse se prononce sur le sujet, mais les opposants au F-35 précisent qu'il leur faut continuer à récolter des soutiens, toutes les signatures n'étant pas valides. Ils espèrent déposer le texte du projet à l'été pour un vote. "En raison de l'explosion des coûts du F-35, des conséquences en matière de politique étrangère et des nombreux défauts de cet avion de combat, ce débat serait nécessaire et urgent", explique Marionna Schlatter (Verte-s) du comité d'initiative, citée dans un communiqué de l'alliance. Le gouvernement a décidé fin juin 2021 d'acquiescer à l'achat de 36 F-35A, auprès du constructeur américain Lockheed Martin. En septembre 2020, les Suisses avaient approuvé de justesse, lors d'un vote populaire, une enveloppe de 6 milliards de francs (5,6 milliards d'euros) pour permettre aux forces aériennes de se doter d'une nouvelle flotte.

## CANADA Un individu armé abattu par la police près d'une école à Toronto

La police canadienne a abattu, jeudi, un individu dans la ville de Toronto (centre), au moment où quatre écoles étaient placées en "confinement préventif" pour cause de signalement d'une personne armée d'un fusil qui circulait à proximité des établissements éducatifs, ont rapporté plusieurs médias locaux. Appelé dans un quartier résidentiel de la zone de Port Union, le Service de police de Toronto (SPT) a indiqué

avoir "localisé le suspect", avant de le cibler par des tirs. L'individu, dont l'identité n'a pas encore été déclinée, était âgé d'environ "20 ans, et portait une casquette blanche et un manteau long". Une porte-parole du Service de police de la ville reine a indiqué que "l'individu a été déclaré mort sur place", ajoutant qu'une "arme à feu à canon long a été retrouvée sur les lieux".

Animant un point de presse après cet incident, le chef du SPT, James Ramer, a voulu être rassurant, en insistant sur le caractère "isolé" de l'incident. "Je tiens à dire qu'il n'y a plus aucune menace pour le public, car nous croyons qu'il s'agit d'un incident isolé", a-t-il notamment souligné. Il a, par ailleurs, ajouté que "les écoles concernées (au nombre de cinq) feront l'objet d'une surveillance policière au cours des prochains jours et que des services d'aide psychologique seront mis en place pour les enfants, les parents et les membres du personnel éducatif touchés". C'est un jour difficile", a-t-il conclu.

Le confinement des écoles a été levé après que l'individu a été neutralisé par la police et les écoliers ont pu retrouver leurs parents.

Il convient de noter que cet incident s'est produit au lendemain de la fusillade dans la ville américaine du Texas qui a éclaté à l'intérieur d'une école primaire. Un individu âgé de 18 ans a ouvert le feu faisant 21 victimes, dont 19 enfants.

## LITTÉRATURE

## "Tels des esprits affables qui murmurent", Smaïl Yabrir signe son premier recueil de nouvelles

Dans son premier recueil de nouvelles intitulé "Tels des esprits affables qui murmurent", édité récemment par le département de la culture de Sharjah aux Emirats arabes unis, le romancier Smaïl Yabrir présente douze nouvelles abordant différents sujets de la vie, passant du comportement des individus, à l'amour, la beauté, l'histoire ou encore la vie sociale.

Dans les textes "direction de la vie" et "un fantôme qui tient compagnie au vent", l'auteur revient sur un moment historique lié au processus d'édification de l'Etat algérien et du recouvrement de sa souveraineté nationale, tandis que dans le texte "la voix du monsieur", il évoque le drame du favoritisme qui domine la vie publique.

Le romancier a consacré dans son recueil plus d'un texte à la thématique de l'amour et des relations conjugales, proposant dans "contradiction en amour" une histoire d'amour parallèle à "Hizia" le célèbre conte d'amour.

Il a abordé également

le pouvoir de l'amour à briser les disparités dans le texte "récitatrice de poèmes du Parado".

L'auteur tente aussi de réparer une relation d'amour dans son texte "tristesse d'un couple" qui relate les détails d'une crise conjugale née de la différence d'idées, de centres d'occupation et des comportements.

Le recueil proposé par Yabrir traite également des comportements humains, la criminalité, la violence ou encore l'ascétisme.

Dans son texte "les laids", l'auteur tente de redéfinir la beauté faisant du laid un être beau et sociable.

Le texte, mis au de-

vant du recueil, invite le lecteur à s'interroger sur les notions de beauté, de mal, de laideur et du bien.

Romancier, poète et dramaturge, Smaïl Yabrir, né en 1979, a publié ses deux premiers recueils de poésie "Premiers rituels" et "L'exercice" en 2008 avant de publier son premier roman "Yamonda".

Il est également l'auteur de "Le testament d'un sot" primé au Soudan, de "Maoutla EL Hayra", prix Mohamed Dib, et d'autres recueils de poésie et textes dramaturgiques dont "Aâtacha" et "Le narrateur dans le conte", primé aux Emirats Arabes Unis.



## PERSONNALITÉ

## Le comédien Ahmed Benaïssa inhumé à Alger

Le comédien et metteur en scène, Ahmed Benaïssa, décédé vendredi en France à l'âge de 72 ans, a été inhumé mercredi en fin d'après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger en présence d'une foule nombreuse.

Dans une ambiance empreinte de sobriété et d'émotion, des comédiens, journalistes et compagnons de route du défunt étaient nombreux à accompagner Benaïssa à sa dernière demeure.

Des figures du théâtre et du cinéma ont tenu à rendre un dernier hommage à la mémoire d'un artiste qui a laissé son empreinte dans la culture algérienne.

Le directeur du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), Mohamed Yahiaoui, regrette la perte d'un "monument" du théâtre et du cinéma en Algérie, confiant qu'il avait "connu Ahmed Benaïssa en tant que comédien à Batna, metteur en scène à Alger et surtout comme "spectateur averti" et toujours présent à toutes les représentations, ajoutant que le défunt était "convaincu que la formation est la colonne vertébrale de l'art, le 4e en particulier".

Ami et compagnon de route du défunt, l'écrivain et journaliste Nadjib Stambouli, a estimé que la scène artistique a perdu, en la personne de Benaïssa, un "homme de théâtre et un

acteur de cinéma, pétri de hautes qualités humaines et artistiques", qui, dit-il, "a bien rempli sa vie artistique".

Ses talents, à l'écran comme sur les planches, lui ont valu l'estime des réalisateurs et metteurs en scène qui l'ont distribué durant toute sa carrière, a rappelé ce journaliste qui a côtoyé de grandes figures de la scène culturelle.

H'mida Layachi, écrivain, journaliste et homme de théâtre, qui a côtoyé également le défunt, a pour sa part, déploré, la disparition d'un "symbole du militantisme artistique et culturel", relevant que Benaïssa constitue une partie de la "mémoire artistique" algérienne qu'il a nourri durant son long parcours artistique.

De son côté, le metteur en scène, Mohamed Cherchel, garde le souvenir d'un artiste "complet", amoureux de son métier et surtout "un homme affable et modeste".

Né en 1944 à Tlemcen, Ahmed Benaïssa s'est fait connaître aussi bien au cinéma qu'au théâtre avec une longue carrière de plus d'un demi-siècle, vouée à l'art et à la culture.

Débutant sa carrière sur les planches du Théâtre national algérien, au lendemain du recouvrement de l'indépendance, il a poursuivi une formation au 4e art en France avant de revenir au pays pour travailler avec de grands

noms du théâtre comme Azzeddine Medjoubi, Abdelkader Alloula, Sid Ahmed Agoumi, Ould Abderrahmane Kaki, ou encore Kateb Yacine.

C'est au début des années 70 que Benaïssa débute sa carrière dans le cinéma en interprétant des rôles dans de nombreux films de réalisateurs de renom à l'image de Benamar Bakhti, Merzak Allouache, Djamilia Sahraoui et Rachid Bouchareb qui l'a associé dans le casting de son film "Hors-la-loi".

Comédien reconnu pour son talent "exceptionnel", il avait mené de nombreux projets sur les planches des théâtres d'Alger, d'Oran et de Sidi-Bel Abbès où il a eu à diriger en 1995 le théâtre de la ville. Ces espaces lui ont permis de côtoyer de grandes figures du 4e art algérien et surtout d'encadrer de nombreux jeunes talents.

Très proche des jeunes comédiens, Ahmed Benaïssa avait initié, conduit et mis en scène "Nadjma", un projet associatif de jeunes talents amateurs pour les rapprocher de l'œuvre de l'écrivain Kateb Yacine.

"Goutte d'or" du réalisateur français Clément Cogitore, présenté au 75e Festival de Cannes (France), a été la dernière œuvre dans laquelle Ahmed Benaïssa a été distribué.

APS

## AÏN TEMOUCHENT

## Treize troupe en lice au festival national du théâtre de marionnettes

Treize troupes de neuf wilayas du pays ont confirmé leur participation à la 12ème édition du festival national du théâtre de marionnettes, prévu à Aïn Témouchent, à partir du 8 juin prochain, a-t-on appris, mercredi, du commissaire de cette manifestation Ali Bouchikhi.

Ce festival enregistre son retour sur la scène culturelle locale après une interruption de deux ans due à la pandémie de la Covid-19.

Pour cette édition, dix-huit représentations théâtrales sont programmées durant cinq jours, a souligné l'intervenant. Cette manifestation, organisée sous le thème "théâtre de marionnettes, éducation et divertissement", verra la présentation de spectacles à la maison de la culture "Aïssa Messaoudi" et la bibliothèque principale de lecture publique "Malek Bannabi" du chef-lieu de wilaya ainsi que dans les localités de Hammam Bouhadjar et Beni Saf, avec la possibilité de programmer d'autres représentations supplémentaires au niveau de certaines zones d'ombre de la wilaya, a ajouté M. Bouchikhi. Cette édition, inscrite dans le cadre des activités marquant les festivités du 60ème anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale et de la fête de l'indépendance et la jeunesse, coïncidera également avec la célébration de la journée nationale de l'artiste (8 juin). Le jury, composé de spécialistes dans le théâtre pour enfants, désignera et récompensera les meilleures représentations en lice lors de ce festival.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ALGER-EST

NIF : 411013000016132

## AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'APPEL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

La direction d'Alger Est informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°: 169/DEAS/19 paru dans les quotidiens nationaux :

DK News (en français) en date du 22/12/2019.

الجزائر (en langue arabe) en date du 23/12/2019.

Que l'avis d'appel d'offre relatif aux Réalisation et aménagement du chauffage pour 19 écoles primaires au profit de la direction d'éducation d'Alger Est, est annulé à cause de la prise en charge des communes des écoles inclus dans les cahier des charges.



## COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE Blida : plaidoirie pour la réactualisation des lois

L'engouement croissant du consommateur algérien pour le commerce électronique nécessite la réactualisation des lois régissant le secteur, ont affirmé dimanche à Blida des participants à une rencontre nationale sur le commerce électronique dans la société algérienne.

Les intervenants à cette rencontre ayant réuni des professeurs et experts en économie et sciences humaines et des représentants des services de sécurité et de la direction du commerce, ont assuré que "l'essor du commerce électronique en Algérie nécessite une réactualisation des lois régissant le secteur", par les autorités concernées.

A ce propos, Dr. Derouiche Kamel, chargé de l'organisation de cette rencontre, a estimé que "l'utilisation croissante des réseaux sociaux a impulsé le commerce électronique, qui concurrence désormais le commerce classique", soulignant la prolifération des publicités de différents produits sur les pages Facebook notamment et autres sites web.

Il a néanmoins déploré les "arnaques et escroqueries" subies par de nombreux clients des sites de commerce électronique, dont le produit acheté s'est avéré non conforme avec celui décrit dans les publicités.

Un fait nécessitant, selon Dr. Derouiche, la "prise de mesures de nature à protéger



le consommateur, d'autant plus que ce dernier exprime un besoin pour ce type de commerce conforme aux exigences de la vie moderne", a-t-il observé.

A son tour, la directrice régionale du Commerce, Samia Ababsa, a signalé l'ouverture d'enquêtes par ses services, suite à l'introduction de plaintes par des citoyens victimes d'arnaques de sites de commerce électronique, avec, pour résultat, la prise de mesures dissuasives contre les promoteurs contrevenants à la loi sur le commerce électronique 05/18, datée de 2018, puis la fermeture des sites concernés.

Les mêmes enquêtes menées par la direction régionale de Blida, en coordination avec les corps sécuritaires lesquels disposent de services spécialisés dans le domaine, ont également, révélé que de "nombreux propriétaires de sites web de commerce électronique ne sont pas inscrits au Registre national du commerce et des sociétés (RNCS), et qu'ils exercent donc un commerce informel, à l'origine de dommages subis par le Trésor public", a expliqué la même responsable.

"L'engouement pour le commerce électronique, reposant principalement sur la publicité, s'explique par les nombreux avantages qu'il as-

sure en termes de gain de temps et de la livraison du produit au domicile du client, outre le fait qu'il s'agit d'un commerce ne nécessitant pas un gros capital pour sa concrétisation", a souligné, pour sa part, le doyen de la faculté des sciences humaines de l'université Ali Lounici (Blida), Dr. Redouane Zaamouchi.

Ce responsable a observé qu'"en dépit des efforts déployés par l'Etat pour le développement du commerce électronique", la promotion de cette activité a des contraintes dont "la faiblesse du débit Internet et les prix élevés des appareils électroniques dont les téléphones portables et les tablettes électroniques".

Une série de recommandations portant notamment sur l'actualisation des lois régissant le commerce électronique, la formation de cadres spécialisés en la matière, et la transition d'un système économique classique vers un système électronique, ont été émises à la clôture de cette rencontre nationale, initiée par l'Union nationale des compétences et des cadres.

## TWITTER Le gendarme boursier a demandé des explications à Elon Musk sur son investissement dans Twitter



L'état se resserre autour d'Elon Musk, accusé par des investisseurs et aussi désormais par le gendarme boursier américain, d'avoir révélé plus tard que prévu par la loi son investissement dans Twitter, qu'il est en train d'acheter.

L'autorité de régulation des marchés financiers américains, la SEC, a publié vendredi une lettre adressée au multimilliardaire le 4 avril, date à laquelle il avait annoncé avoir atteint plus de 9% du capital de Twitter.

La SEC se demande pourquoi il a attendu ce jour-là, alors qu'il avait dépassé les 5% le 14

mars. La loi impose aux investisseurs de rendre publiques leurs prises de participation au-delà de ce seuil dans les dix jours. L'agence fédérale interroge aussi le patron de Tesla sur son choix initial du formulaire 13G, réservé aux investisseurs dits "passifs".

"Votre réponse doit mentionner, entre autres, vos déclarations publiques récentes", souligne la SEC, citant un tweet d'Elon Musk du 4 avril où il demandait à ses dizaines de millions d'abonnés s'ils pensaient que Twitter "applique rigoureusement les principes de la liberté d'expression".

APS

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université d'Alger 2



NIF : 40802000160965

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2022/VRDPO/UA2

«Travaux de confortement et de sécurisation du mur de clôture du campus de Bouzaréah à l'université d'Alger 2».

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres relatif au cahier des charges N°04/2022/VRDPO/UA2 portant sur les « Travaux de confortement et de sécurisation du mur de clôture du campus de Bouzaréah à l'université d'Alger 2 » paru dans DK NEWS du 29/03/2022 et SADA Achark du 29/03/2022 ainsi que le BOMOP, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à la société suivante :

Entreprise	NIF	Montant DA/TTC	Délai	Note Tech /40	Note Fin /40	Note gnr /80
EURL ISSAOUNE Fayçal	174161704106183	19 892 159,00 DA	60 jours	40	40	80

Les soumissionnaires qui souhaitent connaître les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès du Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, dans un délai de (03) jours à compter de la première parution de cet avis. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours calculés à compter de la première parution du présent avis, pour introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

DK NEWS

Anep : 2216009884 du 29/05/2022

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ  
DAIRA/ BBARRERIDJ  
COMMUNE/ BBARRERIDJ  
Numéro fiscale// 098434015066717

### AVIS D'APPEL D'offre Ouvert Avec Exigences Minimale

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL A LA CONDIDATURE EN VUE DE/

- Aménagement Différent + Renouvellement Etanchéité Des Sales De Soies Lots : (Cite Adjlil Bouzid – Cite 1008 –Cite Al Mokafihine – Cite Souk)

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 3.500.00 DA Les offres doivent étre accompagnées des pièces suivant /

#### DOSSIER DE CONDIDATURE

- 01-Déclaration de Candidature (signé et visé) Model joint
- 02-Déclaration de probité Model joint
- 03-Statut pour – SARL.SNC.EURL SPA –
- 04 –certificat de qualification et classification travaux d'instruction catégorie 02 et plus
- 06- Attestation de mise a jour CNAS Actualise
- 07 – liste du matériel 2022 vise par entreprise ou l'huissier de justice avec carte grise et assurance Matériel roulant

#### OFFRE Technique

- 01-Lettres a souscrire Model joint
- 02-Cahier des charges (signé et visé) avec mention –lu et accepte- manuscrite Model joint
- 03-Mémoire technique justificatif

#### OFFRE Financier

- 01-Lettre de soumission + Cahier des charges (signé et visé)avec mention –lu et accepte- manuscrite + Bordereaux des prix + détail quantitatif estimatif
  - 02- Les offres doivent étre adresses a monsieur le président de l'APC de BBA Avec la mention –A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel d'offres
- La date de préparation des offres et fixe a 15 jours a partir de premier Parution dans les journaux  
Les soumissionnaires restons engagés par leur offres 90 jours a partir du dernier Jours de la préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 2216009939 du 29/05/2022

# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

*Jurassic World*



Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature. Les adolescents doivent être pris en charge par leur tante, Claire. Mais celle-ci, très occupée par son poste de manager et par la sécurité du parc, les confie à une assistante. De son côté, Owen Grady, dresseur d'animaux, travaille avec de jeunes dinosaures qu'il tente d'appivoiser.



**20:10**

*Été 85*



Alexis, 16 ans, raconte à une éducatrice pourquoi il a été arrêté par la police. L'été d'avant, il a rencontré en mer David, 18 ans, qui lui est venu en aide durant une tempête. Alexis est rapidement troublé par ce jeune homme aguerri et sûr de lui, qui a quitté le lycée à la mort de son père. Ils se revotent, passent beaucoup de temps ensemble. Alexis est engagé dans la boutique de la mère de David. Ils deviennent amants. Mais David est libre, insaisissable et parfois mystérieux. Et Alexis, qui vit sa première histoire d'amour, a du mal à le supporter.



**20:10**

*Commissaire Dupin*



De passage dans sa demeure à St Malo, Blanche Trouin reçoit un coup de téléphone indésirable. Une fois au restaurant, la cuisinière renommée s'inquiète auprès de son mari : sa sœur Lucille lui demande expressément de l'argent. Alors que son époux lui informe qu'elle veut rouvrir son bar, Blanche lui demande combien de fois ils se sont vus. Sur ce, le commissaire Dupin arrive. Il est à St Mao pour fêter l'anniversaire de sa rencontre sentimentale dans le restaurant de Blanche. Celle-ci l'emmène au marché, où sa soeur arrive peu après eux. Blanche ne souhaite pas lui parler, soudainement Lucille la poignarde. Alors que Dupin se lance à sa poursuite, Blanche décède rapidement.

**CANAL+ 20:00**

*Football : D1 Arkema*



D1 Arkema. 21<sup>e</sup> journée. Paris-SG / Lyon.



**20:10**

*Capital*



Les Français investissent de plus en plus balcons et jardins. Et dans un marché en constante évolution, les offres à destination de ces nouveaux jardiniers se multiplient. Comme, par exemple, des solutions pratiques pour cultiver un potager facile à entretenir, rentable et le plus nature possible. Par ailleurs, les enseignes spécialisées en jardinage nature profitent de cette embellie et les ouvertures de magasin augmentent. Enfin, la décoration de plein air est, elle aussi, en plein essor. Mobilier de jardin, éclairages, statues, les propositions sont variées pour transformer balcons et jardins en salon d'extérieur.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2546

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9			7				6												
7	3	9		2	8	1													
5						3													
9	4		3		5														
4							2												
6	7		1		4														
4						8													
8	1	2		4	9	6													
5			1				3												

1			7				8												
9	8	1		3	7	5													
3					1														
1	7		2		4														
7							6												
2	5		4		7														
6						3													
7	5	3		8	4	6													
9			5																



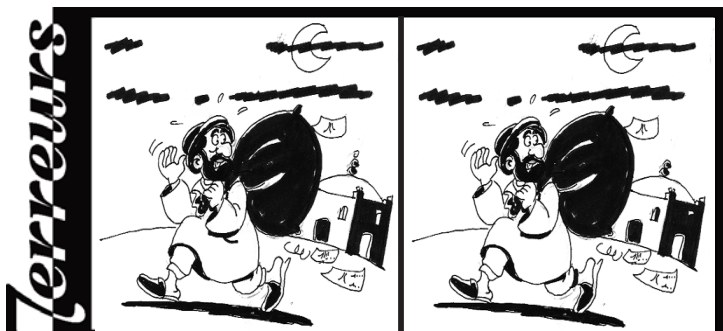
«Le plus difficile, mais le plus utile, est de se connaître soi-même.»  
Citation de Pierre-Jules Stahl ; Les pensées et réflexions diverses (1841)

### Mots croisés n°2546

- Horizontalement :**
- 1- Mettre au goût du jour
  - 2- Dispensateur de spectacles son et lumière - Bienfaiteur
  - 3- Soigneuses de chanteurs matinaux
  - 4- Point dans le bleu - Terme de court - Origine
  - 5- Très dépourillé - Difficile à détruire - Il permet d'appeler
  - 6- Trouble - Noués pour des licols
  - 7- Chef d'état - Personnel - Réve de rat
  - 8- Lourde charge - Chauffeur de Cléopâtre - Vent du sud
  - 9- Qui bouge pour travailler
  - 10- Vieux sigle de transmission - Feraille pour un légionnaire

- Verticalement :**
- A - Pressentirait
  - B - Honoraires
  - C - Desquamé - Il peigne la girafe, dit-on
  - D - Extirpa - Pièce de fond de bassin
  - E - Bénédique - Temps de règne
  - F - Pleine lune divinifiée - Petit carré
  - G - Souverains ottomans - Brillant exécutant
  - H - Rage de scène - Imaginant
  - I - Déchet organique - Vieil américain
  - J - Passa tout près - Remarquer
  - K - Apporter l'ivresse
  - L - Bons coups de vent - Ne reconnaît rien

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO À ORAN L'Algérie décroche cinq nouvelles médailles dont deux en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a glané cinq nouvelles médailles dont deux en or, au cours de la deuxième journée des championnats d'Afrique seniors, disputée vendredi au Centre de conventions " Mohamed-Benahmed" d'Oran.

Belkadi Amina, chez les moins de 63 kilos et Driss Messaoud Redouane moins de 73 kilos, ont décroché les deux médailles d'or algériennes, alors que Bellakhal Souad (+70 kg) et Zourdani Houd (-73 kg) se sont contentés de la médaille d'argent, après leur défaite en finale de leurs catégories respectives, devant les Tunisiennes Landalsi Nahil et Zourdani Houd. De son côté, Benazoug Agheles Imad s'est contenté du bronze, face à Kalonga Cedrick, de la République démocratique du Congo. A l'issue de cette 2ème journée, la sélection nationale compte un total de 8 médailles : 4 en or, 2 d'argent et 2 en bronze, ce qui lui permet d'occuper largement la première place au classement général des épreuves individuelles. La troisième journée prévue



samedi sera consacrée aux épreuves de catégories des moins 90kg et des moins 100kg et des plus de 100 kg messieurs et moins de 78 kg et plus de 78 kg chez les dames. Par ailleurs, la cérémonie d'ouverture officielle de ces joutes africaines s'est déroulée ce vendredi en présence du président de l'Union africaine de judo (UJAJ), Siteny Thierry Radrinasoloniaiko et des membres du comité exécutif de l'Union africaine de judo

et de la fédération algérienne de cette discipline ainsi que du wali d'Oran.

Lors de la première journée, disputée, jeudi, les judokates algériennes ont réussi à décrocher trois médailles dont deux en or, œuvre de Faiza Aissahine (-48 kg) et Halata Yamina (-52 kg). Leur coéquipière Imene Rezzoug s'est contentée de la médaille de bronze (-48 kg), tout comme Billel Yagoubi (-60 kg) chez les messieurs. Selon le directeur

technique national, Samir Shâa, l'objectif de la participation algérienne a pour but d'améliorer les résultats de l'équipe nationale par rapport à la précédente édition, au cours de laquelle elle avait décroché trois médailles d'or. L'objectif est de préparer également une nouvelle génération de judokas qui composera l'effectif des Verts pour les prochains challenges, notamment les Jeux olympiques de 2024 et 2028. Ce 43ème championnat d'Afrique de judo, organisé du 26 au 29 mai à Oran, enregistre la participation de 175 judokas, issus de 23 pays africains. L'équipe nationale algérienne participe avec 18 judokas dont 9 dames. Ce rendez-vous sportif africain sera clôturé dimanche avec les épreuves de combats par équipes mixtes.

## ATHLÉTISME-CHAMPIONNATS ARABES (U20)

### L'Algérie termine 4<sup>e</sup> avec 18 médailles, dont 5 or

L'Algérie a terminé à la 4e place aux championnats arabes d'athlétisme U20, organisés à Tunis, en récoltant un total de 18 médailles (5 or, 8 argent et 5 bronze) à l'issue de cette compétition achevée vendredi soir. L'Egypte a terminé à la première place du podium avec un total de 32 médailles (13 or, 12 argent et 7 bronze), devant le Maroc avec 20 médailles (6 or, 8

argent et 6 bronze) et la Tunisie qui a récolté 15 médailles (6 or, 2 argent et 7 bronze). Les cinq médailles d'or algériennes ont été remportées par Harkas Wissal (Longueur 5,77m et Triple-saut 12,50m), Rezik Darina Hadil (hauteur 1,70m), Kherrafi Moncef (110m haies 13,99s) et Chenitif Heithem (800m 1.48:75).

A l'issue de cette compétition, l'Al-

gérie a décroché cinq billets pour la participation au championnat du monde juniors (messieurs et dames) prévu à Cali (Colombie) du 1 au 6 août prochain. Il s'agit de Kherrafi Moncef (110 m haies), Chenitif Heithem (800m), Smail Benhamouda (10 km 43:36:15) Abderrahmane Daoud (3000m steeple 8:54:52) et Rokia Mouici (1500m 4:25:27).

## ATHLÉTISME - MEETING INTERNATIONAL DE TOULOUSE

### Quatre algériens réalisent leurs minima

Les Algériens Hicham Bouchicha (3000m/steeple), Yacine Hathat (800m) et Ramzi Abdenouz (800m) ont réussi leurs minima de qualification aux prochains championnats du monde d'athlétisme, à l'occasion du Meeting international de Toulouse, disputé jeudi, en France.

Outre cette brillante qualification, ces trois athlètes ont établi de nouveaux records personnels, à commencer par Bouchicha, qui a réalisé un chrono de 8:21.06 sur le 3000 mètres/steeple. De leur côté, Hathat et Abdenouz étaient tous les deux alignés sur le 800 mètres, dans lequel ils se sont illustrés, en prenant respectivement la

première et la deuxième place, avec des chronos respectifs de 1:44.43 et 1:44.98, considérés également comme de nouveaux records personnels.

Pour sa part, le jeune Mohamed Amine Derabli a profité de ce Meeting pour se qualifier au 1500 mètres des prochains championnats méditerranéens des moins de 23 ans, prévus les 10-11 septembre 2022 à Pescara (Italie), après avoir réalisé un chrono de 3:38.88 à Toulouse. Pour ce qui est de prochains championnats du monde d'athlétisme, ils auront lieu du 1 au 24 juillet dans le Montana (Etats-Unis).

## JM ORAN-2022

### Début des travaux de l'ultime réunion CIJM-COJM

Les travaux des ultimes séances de travail de la commission de coordination du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) avec le Comité d'organisation de la 19e édition de ces jeux, ont débuté samedi à Oran, a-t-on appris du COJM. Ces travaux, qui s'étaient déroulés sur trois jours, seront une occasion pour évaluer les derniers préparatifs avant le coup d'envoi de la messe sportive méditerranéenne programmée du 25 juin au 6 juillet 2022, a précisé la même source. Des réunions avec les différentes commissions du comité d'organisation local (COJM) des JM sont programmées par le président de la commission de coordination du CIJM, le Français Bernard Amsalem, afin de faire le point sur les derniers préparatifs précédant la

messe sportive régionale. Les représentants du CIJM auront également à visiter les différentes installations sportives concernées par les JM, au cours de cette visite, qui marque le dernier virage précédant l'entame des JM que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire. Il y a moins de trois semaines, Bernard Amsalem et son équipe avaient effectué une visite de travail similaire à Oran, a rappelé-t-on. A l'issue de ladite visite, M. Amsalem, également deuxième vice-président du CIJM, s'était félicité de l'excellence du travail accompli par le COJM, prédisant que cet événement "sera une réussite pour Oran et l'Algérie toute entière". "Nous sommes plus optimistes que par le passé. Les choses ont évolué dans le sens positif ces dernières semaines.



Nous estimons que cette 19ème édition se déroulera dans de bonnes conditions et sera une réussite pour Oran et l'Algérie toute entière", a déclaré Bernard Amsalem, lors d'une conférence conjointe à l'issue des rencontres de coordination entre le CIJM et le COJM. Le vice-président du CIJM avait aussi relevé que toutes les infrastructures réalisées ou réhabilitées sont prêtes à abriter les différentes épreuves et qu'il ne restait que l'installation de

quelques équipements. Il a également assuré que "les athlètes seront accueillis dans les meilleures conditions au village olympique et seront entre 4.000 et 4.500 sportifs selon les estimations des comités olympiques nationaux". Des propos qui ont rassuré au plus haut point le Commissaire des JM-Oran 2022, Mohamed Aziz Derouaz, et son équipe, en ayant l'effet "d'un soutien moral" pour le COJM, selon M. Derouaz lui-même.

## CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2022 - CRITÉRIUM DE LA VILLE D'ALGER

### Victoire d'Aymen Merdj en 2h39:54

Le cycliste de la sélection nationale espoirs, Aymen Merdj, a remporté le critérium de la ville d'Alger, disputé vendredi après-midi, sur une distance de 78 kilomètres, en plein centre de la capitale, avec un chrono d'une heure, trente-neuf minutes et cinquante-quatre secondes.

Le podium de cette course a été complété par Oussama Cheblaoui, de la sélection nationale militaire, et Azeddine Lagab, du Mouloudia d'Alger, ayant réalisé tous les deux le même chrono que le vainqueur. Le départ de ce critérium a été donné à 14h30, devant le siège de la wilaya d'Alger. La course s'est déroulée sur un circuit fermé de 1,3 kilomètre, que les cyclistes ont parcouru 60 fois, pour une distance totale de 78 kilomètres. Ce critérium de la ville d'Alger est considéré comme la septième et dernière étape de ce Tour d'Algérie Cycliste 2022, entamé le 21 mai courant, en présence de 75 coureurs, dont plusieurs étrangers. L'Algérie, pays hôte de la compétition, a participé avec l'équipe nationale espoirs, la sélection nationale militaire, les sélections régionales Est, Ouest et Centre, ainsi que par le club du Mouloudia d'Alger.

## AVIRON - COUPE DU MONDE 2022

### L'Algérienne Nihed Benchadli qualifiée pour la finale A

La rameuse algérienne Nihed Benchadli s'est qualifiée vendredi pour la finale A, de la Coupe du Monde 2022 d'aviron, qui se déroule actuellement à Belgrade (Serbie), après avoir brillamment arraché la deuxième place dans la phase de repêchage. En effet, Benchadli s'était ratée pendant la phase de qualification directe, disputée un peu plus tôt, mais elle s'est très bien ressaisie par la suite, exploitant parfaitement la seconde chance qui lui a été donnée au repêchage, pour atteindre cette finale A, prévue samedi.

"Très heureuse de cette qualification. J'espère continuer sur cette bonne dynamique, pour bien représenter les couleurs nationales dans cette compétition planétaire", a-t-elle souhaité dans une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Chez les messieurs, les couleurs nationales seront représentées par Sid Ali Boudina, qui a déjà brillé dans certaines compétitions internationales en ce début de l'année 2022, et qui a déclaré au site officiel de la FASACK qu'à présent, il "souhaite confirmer les résultats probants qui ont été obtenus jusqu'ici".

## NATATION (CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉTÉ-2022)

### Plus de 300 athlètes attendus à la piscine olympique (Alger)

Trois cent cinquante-cinq (355) athlètes dont cent dix-sept (117) nageuses sont annoncés pour prendre part au Championnat national de natation d'été-2022 (Open), prévus sur cinq jours (du 28 mai au 1er juin 2022) à la piscine du Complexe olympiques "Mohamed Boudiaf" à Alger, a-t-on appris vendredi auprès de la fédération algérienne de natation (FAN). Le rendez-vous d'Alger, très attendu par les amateurs de la natation, devra enregistrer la présence de 57 clubs et se marquera par la participation des meilleurs athlètes algériens de cette discipline. Dix (10) séances, étalées sur cinq jours, seront au programme du championnat, avec une moyenne de deux séances/jour. La séance matinale débutera à 9h30 et sera consacrée aux éliminatoires, alors que celle de l'après-midi débutera à 18h00 et comprendra les finales. Inscrit au calendrier national de la saison 2021-2022, le Championnat national de natation d'été-2022 (Open), sera la dernière étape de préparation pour l'ensemble des athlètes de l'équipe nationale, surtout pour ceux évoluant en Algérie, en prévision de la 19e édition des Jeux Méditerranéens (Oran-2022), programmée du 25 juin au 6 juillet prochains. Il est à rappeler que ce championnat national d'été, le rendez-vous le plus important de la natation algérienne, était initialement programmé au Complexe nautique de Belgaïd à Oran (Ouest), comme test-events avant le début des Jeux méditerranéens, avant qu'il ne soit délocalisé à la piscine du stade 5-Juillet (Alger), pour "des raisons logistiques", a précisé la fédération.

Programme des compétitions de la 1re journée, prévue samedi 28 mai 2022:

#### Éliminatoires à partir de 9h30:

50 Nage Libre (Dames)  
50 Papillon (Messieurs)  
400 4 Nages (Dames)  
200 Brasse (Messieurs)  
800 Nage Libre (Dames) Series Lentes  
100 Dos (Messieurs)  
200 Papillons (Dames)  
Relais 4X200 Nage Libre (Messieurs)

#### Finales à partir de 18h30:

50 Nage Ligue Open (Dames)  
50 Papillon (Messieurs)  
400 4 Nages Open (Dames)  
200 Brasse Open (Messieurs)  
100 Dos Open (Messieurs)  
800 Nage Libre Open (Dames)  
200 Papillon Open (Dames)  
Relais 4X200 Nage Libre Open (Messieurs).

## CAN-2023 (QUALIFICATIONS/ GR.F) ALGÉRIE Belmadi retient 25 joueurs dont sept nouveaux

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a retenu 25 joueurs, dont sept nouveaux, en vue des deux premières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 : le 4 juin à domicile face à l'Ouganda, et le 8 juin en déplacement face à la Tanzanie, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur sa page officielle Facebook.

Belmadi a convoqué pour la première fois le portier Anthony Mandrea (Angers SCO/ France), les défenseurs Akim Zedadka (Clermont Foot 63/ France), Yanis Hamache (Boavista FC/ Portugal), le milieu de terrain Abdelkahr Kadri (Courtrai KV/ Belgique), et les attaquants Billel Brahimi (OGC Nice/ France), Billel Omrani (Cluj/ Roumanie), et Riyad Benayad (ES Sétif), ce dernier est le seul joueur évoluant en championnat local.

Le coach national a écarté plusieurs éléments habitués à figurer sur les précédentes listes de la sélection, à l'image du portier Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Djamel Belamri (sans club), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), ou encore Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie).

Le capitaine de la sélection Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre) a déclaré forfait pour cause de blessure, selon un communiqué publié



jeudi soir par la FAF. Les "Verts" entameront lundi leur stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant d'affronter l'Ouganda, le samedi 4 juin au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h00).

L'Algérie enchaînera par un déplacement à Dar Es-Salaam pour défier la Tanzanie, le mercredi 8 juin au stade national (17h00, algériennes), pour le compte de la 2e journée.

Le Niger est l'autre pension-

naire du groupe F. L'équipe nationale reste sur une élimination sans gloire en barrages de la Coupe du monde 2022, en mars dernier face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p.).

### Liste des 22 joueurs :

**Gardiens :** M'bolhi (Al-Ettifaq/ Arabie saoudite), Zeghba (Damac FC/ Arabie saoudite), Mandrea (Angers SCO/ France).

**Défenseurs :** Mandi (Villarreal/ Espagne), Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Zedadka (Clermont Foot 63/ France), Benayada (ES Sahel/ Tunisie), Touba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Bensebaïni (B. Monchengladbach/ Allemagne), Hamache (Boavista FC/ Portugal)

**Milieux :** Zerrouki (FC Twente/ Pays-Bas), Zorgane (Charleroi/ Belgique), Boudaoui (OGC Nice/ France), Bendebka (Al-Fateh SC/ Arabie saoudite), Kadri (KV Courtrai/ Belgique), Bennacer (AC Milan/ Italie)

**Attaquants :** Belaïli (Stade brestois 29/ France), Brahimi (OGC Nice/ France), Ghezal (Besiktas/ Turquie), Ounas (Naples/ Italie), Amoura (FC Lugano/ Suisse), Slimani (Sporting Lisbonne/ Portugal), Omrani (Cluj/ Roumanie), Benayad (ES Sétif/ Algérie).

## SÉLECTION NATIONALE (U23) TOURNOI DE TOULON Ould Ali dévoile une liste de 22 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23), Noureddine Ould Ali, a dévoilé vendredi une liste de 22 joueurs, dont dix évoluant à l'étranger, en vue du tournoi Maurice Revello (ex-Tournoi de Toulon/ France), prévu du 29 mai au 12 juin, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) vendredi sur sa page officielle Facebook.

Le coach national a arrêté cette liste au terme des deux matchs amicaux disputés cette semaine face à la Palestine au stade du 5-juillet d'Alger, soldés

par deux victoires : 3-1 et 2-0.

Au tournoi de Toulon, les Algériens évolueront dans le groupe C en compagnie de la Colombie, du Japon, et des Comores.

Les "Verts" entameront la compétition mardi face au Japon (13h00), avant de défier la Colombie vendredi le 3 juin (16h30), puis les Comores le lundi 6 juin (16h30).

Outre le rendez-vous de Toulon, les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au

27 septembre prochain. La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui

reste à déterminer. Le tournoi e

st qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

### Voici par ailleurs la liste des 22 joueurs :

**Gardiens de but :** Redouane Maâchaou (USM Bel Abbes), Teddy Boulhendi (OGC Nice/ France)

**Défenseurs :** Mohamed Azzi (CR Belouizdad), Fares Nechat Djabir (JS Kabylie), Abdallah Bendouma (USM Bel Abbes), Chems-Eddine Bekkouche (CR Belouizdad) Reda Med Amine Benchaâ (Dijon FCO/ France), Naïm Laïdouni (Clermont Foot 63/ France), Joakim Kada (Olympique de Marseille/ France), Abdelhamid Dris (NC Magra)

**Milieux :** Akram Bouras (CR Belouizdad), Yassine Titraoui (Paradou AC), Cyril Khetir (Lyon-la-Duchère/ France), Nassim Benaïssa (OGC Nice/ France), Yuliwes Bellache (Clermont Foot 63/ France), Mohamed Islam Belkheir (CR Belouizdad)

**Attaquants :** Anis Hadji Moussa (RC Lens/ France), Camiel Neghli (De Graafschap/ Pays-Bas), Massinissa Nait Salem (JS Kabylie) Adil Boulbina (Paradou AC) Yanis Guermouche (Montpellier HSC/ France), Moncef Bekrar (ES Sétif).

## Ould Ali : "une étape préparatoire en vue des prochaines échéances"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23), Noureddine Ould Ali, a indiqué vendredi que le tournoi Maurice Revello (ex-Tournoi de Toulon/ France), prévu du 29 mai au 12 juin, constituera "une étape préparatoire" en vue des prochaines échéances. "La liste des joueurs devant prendre part à ce tournoi a été officiellement arrêtée. Le tournoi de Toulon constituera une étape préparatoire en vue des prochaines échéances, on fera tout pour bien représenter l'Algérie", a indiqué Ould Ali sur les ondes de la radio nationale. La sélection des U23 a disputé cette semaine deux matchs amicaux face à son homologue palestinienne au stade

du 5-juillet d'Alger, soldés par deux victoires : 3-1 et 2-0. "Cette double confrontation nous a permis de jauger la qualité des joueurs, d'autant plus, que certains éléments évoluant à l'étranger étaient dans l'impossibilité de nous rejoindre", a-t-il ajouté. Et de préciser : "Les joueurs de cette sélection sont en réalité des U21, et seront des U23 dans deux années". Noureddine Ould Ali n'a pas omis de lancer un appel aux clubs pour une meilleure collaboration, dans l'intérêt de l'équipe nationale. "Nous donnons l'occasion aux joueurs pour étaler leur qualité au niveau de la sélection, en parallèle, les clubs doivent collaborer en nous mettant leurs joueurs à notre disposition en



dehors du calendrier de la Fifa", a-t-il conclu.

Au tournoi de Toulon, les Algériens évolueront dans le groupe C en compagnie de la Colombie, du Japon, et des Comores. Les "Verts" entameront la compétition le 31 mai face au Japon, avant de défier la Colombie le 3 juin, puis les Comores le 6 juin. Outre le rendez-vous de Toulon, les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.

La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.



## ES TUNIS

### Abdelkader Badrane se porte bien et n'aura besoin que de trois jours de repos

L'Espérance sportive de Tunis a fait savoir vendredi, via sa page officielle Facebook, que la blessure du défenseur international algérien de son équipe première de football, Abdelkader Badrane ne revêt aucune gravité.

"Les examens médicaux passés par le joueur ont montré qu'il ne souffre d'aucun traumatisme et qu'il

se porte bien", a indiqué le leader du championnat de Tunisie de première division.

Badrane avait été évacué la veille sur civière après s'être télescopé avec le gardien de but sang et or Sedki Debchi et un attaquant de l'US Monastir, avant de perdre connaissance. Trois jours de repos sont requis pour ce dernier.

Cette information pourrait soulager le sélectionneur national, Djamel Belmadi, avant le prochain match de la sélection algérienne, face à l'Ouganda, prévue samedi 4 juin au stade du 5 juillet (Alger) pour le compte de la 1re journée (Groupe F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire.

APS

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE (32<sup>e</sup> JOURNÉE) Le CRB atomise Relizane, Médéa en danger

Le CR Belouizdad poursuit son avancée vers un troisième titre consécutif, après sa large victoire (8-0) chez le RC Relizane, remportée vendredi après-midi, en ouverture de la 32<sup>e</sup> journée de Ligue 1, ayant vu l'USM Alger s'adjuger le derby de la capitale face au Paradou AC (1-0), alors que l'Olympique de Médéa a sérieusement compromis ses chances de maintien, près son nul inattendu à domicile contre l'US Biskra (1-1).

L'ogre belouizdadi a évité en effet de faire la fine-bouche face au modeste RCR, avant-dernier et déjà relégué, en marquant un très grand nombre de buts, dont un triplé de Merzougui (6', 12' et 40'), et un doublé de Belkhiher (79' et 84').

Une éclatante victoire en déplacement, qui permet au Chabab de conforter sa première place avec désormais 64 points, alors que son principal concurrent pour le titre, la JS Kabylie (2e/57 pts), jouera samedi contre le MC Alger (6e/49 pts).

Pour sa part, l'USM Alger a enchaîné une quatrième victoire consécutive, en allant s'imposer (1-0) chez le voisin Paradou AC, qu'il avait déjà dominé (2-1) à l'aller, et se hisse par la même occasion à la quatrième place du classement général, avec désormais 51 unités et un match en retard, alors que son adversaire du jour, auquel les derbies algérois n'ont pas du tout réussi cette saison, glisse au cinquième rang (50 pts).

Une des principales mauvaises affaires du jour



a probablement été celle de l'Olympique de Médéa, qui a pratiquement mis un deuxième pied en Ligue 2 mateur, après son nul inattendu à domicile contre l'US Biskra (1-1).

La situation aurait même pu être beaucoup plus catastrophique au stade Imam Lyès, car ce sont les visiteurs qui avaient ouvert la marque par Ounas à la 12', et il a fallu attendre la 53' pour voir l'OM égaliser, grâce à un pénalty de Baâli.

Un faux pas aux consé-

quences dramatiques, car l'OM reste premier club reléguable, avec quatre longueurs de retard sur le NC Magra, le premier club non concerné par la descente en Ligue 2, alors qu'il ne reste plus que deux journées avant la tombée de rideau.

Certes, mathématiquement, il reste encore un petit espoir de sauvetage, mais sachant que l'OM aura deux matchs difficiles dans cette dernière ligne droite du parcours, dont un périlleux déplacement chez l'USM Alger, qui tente de décrocher une qualification pour une joute continentale, la mission semble compromise.

A l'inverse, le RC Arbaâ a réussi une très bonne opération en assurant son maintien, après la précieuse victoire en déplacement chez le NA Hussein-Dey (1-0), et qui fut assurée par Boubakour (55').

En effet, avec 42 points, les Bleu et Blanc sont désormais assurés de faire partie de l'élite l'an prochain, car même en perdant leurs deux derniers matchs, ils auront toujours une longueur d'avance sur le quatrième et dernier candidat concerné par le relégation, tout en supplantant ce que dernier ait remporté ses deux prochains matchs.

Donc, en ce qui concerne le RCA, c'est déjà dans la poche, en attendant l'HB Chelghoum Laïd, le MC Oran et le NC Magra, les trois autres principaux candidats au maintien, qui se sont tous contentés d'un résultat nul au cours de cette 32<sup>e</sup> journée.

Le HBCL est allé grignoter son point chez le CS Constantine, où il a fait un bon (3-3), alors que NCM et le MCO se sont

neutralisés (0-0) dans le duel direct qui les a opposés au stade de Magra.

Les péripéties de cette 32<sup>e</sup> journée se clôtureront dimanche, avec le déroulement des deux dernières rencontres inscrites à son programme, à savoir : WA Tlemcen - ASO Chlef et ES Sétif - JS Saoura.

## LIGUE 1 Invaincu en 11 matchs, MC Oran à trois points du maintien

Le MC Oran n'est qu'à trois points de la fin du cauchemar en assurant son maintien en championnat de Ligue 1 de football où cette équipe est invaincue depuis onze matchs. Les "Hamraoua" ont réussi vendredi à accrocher un concurrent direct dans la course au maintien, le NC Magra, sur son terrain, profitant au passage du nul concédé à domicile par le premier potentiel reléguable, l'OM Médéa (1-1) face à l'US Biskra dans le cadre de la 32<sup>e</sup> journée. Du coup, les Oranais, qui comptent un match en moins avant deux journées de la clôture de la saison, confortent leurs chances de rester parmi l'élite après un exercice très compliqué au cours duquel ils ont joué avec le feu. Dans les milieux du club d'El-Bahia, on estime que le mérite dans ce maintien presque acquis revient à l'entraîneur Abdelkader Amrani, troisième coach à diriger les Rouge et Blanc cette saison après Azeddine Ait Djoudi et Moez Bouakaz. Amrani, qui a pris en mains l'équipe dès la fin de la phase aller, a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué, en surmontant tous les obstacles, sachant qu'il s'est plaint, tout comme Ait Djoudi et Bouakaz, des limites de son effectif, notamment sur le plan offensif. Cela n'a pas empêché toutefois l'ex-entraîneur du WA Tlemcen, à gagner, jusque-là, le pari en enchaînant onze matchs sans la moindre défaite. Son équipe et lui sont d'ailleurs bien partis pour réussir la plus longue série d'invincibilité en championnat cette saison. Mieux, en quatorze rencontres depuis le début de la seconde manche de la Ligue 1, les protégés d'Amrani n'ont perdu qu'une seule fois, une défaite qu'ils auraient pu éviter à domicile contre l'OM Médéa le 5 mars dernier. Du coup, Amrani est bien parti pour rééditer le scénario du WAT la saison passée quand il avait évité la descente à la formation de sa ville. Il avait également fait de même avec le CR Belouizdad, il y a quatre saisons, avec en plus un trophée de coupe d'Algérie. Appelé à jouer deux rencontres à domicile contre la JS Saoura (match en retard) mercredi prochain, et le WA Tlemcen, ainsi qu'un troisième et dernier sur le terrain du MC Alger, le club phare de la capitale de l'Ouest a toutes les chances pour décrocher les trois unités qui lui permettent de lancer un ouf de soulagement dans les tout prochains jours. C'est tout Oran aussi qui espère vite se réveiller du cauchemar et tourner la page d'une saison pleine de problèmes, pour ouvrir ses bras à ses hôtes des pays participants à la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens dont le coup d'envoi est prévu le 25 juin prochain.

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA DE TIZI-OUZOU  
COMMUNE DE TIZI-OUZOU  
NIF : 41000200001501901000

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/SMP/DAF/CTO/2022

Le président de l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/SMP/DAF/CTO/2022 pour la réalisation des travaux de «Revêtement en béton bitumineux piste BOUKHALFA route de MAIZA (y compris contrôle)».

**INVITATION BUDGETAIRE**: Chapitre 951/Sous-Chapitre 9511/Article 280, Programme N° 2021/058.

**ELIGIBILITE**:

- Ayant un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à l'article 44 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie supérieure ou égale à 04 dans le domaine des travaux publics activité principale en cours de validité.

- Ayant réalisé un projet similaire (justifié par attestation de bonnes exécutions délivrée par les maîtres d'ouvrages publics)

- Ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années sur les cinq (05) dernières années supérieure ou égale à 15 millions de dinars (le chiffre d'affaire justifié par la moyenne des bilans financiers et émanant de la déclaration fiscale dûment visé par l'organisme financier en l'occurrence les impôts).

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent procéder au retrait du cahier des charges au siège ancienne mairie placette LAMARI Meziane de la commune de Tizi-Ouzou, service des marchés publics. Contre paiement d'une quittance de 2000,00 DA.

- Les offres, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidatures», «Une offre technique», «Une offre financière» selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention «à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°06 portant «Revêtement en béton bitumineux piste BOUKHALFA route de MAIZA (y compris contrôle)».

**A- Dossier de candidature**  
- Déclaration candidature remplie, signée, cachetée et datée

- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée  
- Statut de la société

- Document relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise

- Certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie supérieure ou égale à 04 dans le domaine des travaux publics activité principale en cours de validité.

- Les moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et carte grise ou contrat de location notarié.

- Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et l'attestation d'affiliation CNAS accompagnée d'un justificatif de fonction.

- Joindre les bilans fiscaux des trois (03) meilleures années sur les cinq (05) dernières années

**B- Une offre technique**  
- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée

- Planning de réalisation  
- Cahier des charges dûment rempli, signé, cacheté et daté portant dans sa dernière page la mention «Lu et accepté».

- Mémoire technique remplie, signée, cachetée et datée

**C- Une offre financière**

- Lettre de soumission (renseignée, signée, cachetée et datée).

- Bordereau des prix unitaires (renseigné, signé, cacheté et daté).

- Détail quantitatif et estimatif (renseigné, signé, cacheté et daté).

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la parution de l'annonce dans la presse nationale.

- Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse à dix 10h00 mn

- Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au siège ancienne mairie placette LAMARI Meziane de la commune de Tizi-Ouzou, service des marchés publics

- Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 10h30 mn au siège de la commune de Tizi-Ouzou, au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera différée au jour ouvrable suivant.

- La durée de validité de l'offre est fixée à la durée de préparation des offres qui est 21 jours augmentée de trois (03) mois (11 jours) à compter de la date la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse.

### Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de vendredi, pour le compte de la 32<sup>e</sup> journée, devant se poursuivre samedi et dimanche :

**Vendredi, 27 mai :**

Olympique Médéa - US Biskra 1-1  
RC Relizane - CR Belouizdad 0-8  
Paradou AC - USM Alger 0-1  
NC Magra - MC Oran 0-0

CS Constantine - HB Chelghoum-Laïd 3-3

NA Hussein-Dey - RC Arbaâ 0-1

**Samedi, 28 juin :**

MC Alger - JS Kabylie (16h45 et à huis clos)

**Dimanche, 29 juin :**

WA Tlemcen - ASO Chlef (16h45)

ES Sétif - JS Saoura (20h00)

**Classement :**

	Pts	J
1). CR Belouizdad	64	30
2). JS Kabylie	57	31
3). JS Saoura	53	30
4). USM Alger	51	31
5). Paradou AC	50	31
6). MC Alger	49	31
7). ASO Chlef	46	31
--). CS Constantine	46	31
--). US Biskra	46	31
10). ES Sétif	43	27
11). RC Arbaâ	42	32
12). HBC-Laïd	41	32
13). MC Oran	39	31
--). NC Magra	39	32
15). O. Médéa	35	32
16). NA H-Dey	22	31
17). RC Relizane	19	32
18). WA Tlemcen	13	31

**Note : Les quatre derniers au classement seront relégués en Ligue 2 amateur.**

**INTER : Perisic, le vilain tour de Conte ?**

En fin de contrat, l'ailier Ivan Perisic (33 ans, 35 matchs et 8 buts en Serie A cette saison) ne ferme pas totalement la porte à une prolongation en faveur de l'Inter Milan mais les 2es de Serie A doivent faire face à la concurrence de Tottenham dans ce dossier. D'après le journaliste Fabrizio Romano, le Croate fait office de priorité pour l'entraîneur des Spurs et ex-coach des Nerazzurri Antonio Conte, qui a décidé ce vendredi de poursuivre à Londres après avoir reçu des garanties sur l'enveloppe mercato. Le média Sky Sports indique que le club anglais a transmis une offre à l'Intériste et se montre confiant quant à son arrivée. L'ancien joueur du Bayern Munich doit trancher dans les prochains jours.

**ASTON VILLA  
Encore un gros coup avec Suarez ?**

Seulement 14e du dernier exercice de Premier League, Aston Villa a démarré le mercato en fanfare en recrutant tour à tour le défenseur central Diego Carlos, le milieu polyvalent Boubacar Kamara et le milieu offensif Philippe Coutinho. Et l'équipe entraînée par Steven Gerrard n'est pas rassasiée ! D'après le Daily Telegraph, les Villans étudient en effet la possibilité de signer Luis Suarez (35 ans, 35 matchs et 11 buts en Liga cette saison).

Libre au terme de son contrat à l'Atletico Madrid, l'attaquant aimerait relever un dernier défi en Europe. La présence de Gerrard et Coutinho, qui ont été ses coéquipiers par le passé, pourrait-elle faire pencher la balance du bon côté pour le club de Birmingham ?

**MANCHESTER UTD  
Pogba, la petite phrase de Deschamps**

Pour ceux qui en doutaient encore, Paul Pogba (29 ans, 20 matchs et 1 but en Premier League cette saison) ne sera plus un joueur de Manchester United la saison prochaine malgré les tentatives des Red Devils pour le prolonger au terme de son contrat. Le sélectionneur de l'équipe de France, Didier Deschamps, a vendu la mèche ce samedi en conférence de presse.

"Pogba a eu beaucoup de blessures, avec des résultats de son club qui ne sont pas à la hauteur. Lui aussi fait partie des joueurs qui seront amenés à changer d'air et changer de club... a glissé le technicien en entérinant donc son départ. Il y a un crédit par rapport à ce qu'ils ont pu faire en équipe de France."

Le milieu de terrain est annoncé tout proche d'un retour à la Juventus Turin depuis plusieurs semaines.



**MILAN  
Leão ne compte pas partir**

Convoité par le Real Madrid après son excellente saison, Rafael Leão (22 ans, 34 matchs et 11 buts en Serie A cette saison) n'est pas disponible. Le directeur sportif du Milan AC Paolo Maldini l'a déclaré "intouchable" (voir ici). Des propos flatteurs pour l'attaquant rossonero. "Je suis à Milan, j'ai encore deux ans de contrat et je me sens à la maison. La déclaration de Maldini ? J'en suis heureux, a réagi le Portugais pour A Bola, au début du rassemblement de sa sélection. Mais pour le moment, je suis concentré sur le Portugal. (...) J'espère faire de grandes choses. Je veux devenir une référence dans mon club et en sélection." L'ancien Lillois sera donc ravi d'apprendre que ses dirigeants comptent lui proposer un nouveau contrat.



**CHELSEA  
Les mots d'adieu d'Abramovitch**

Propriétaire de Chelsea depuis 2003, Roman Abramovitch va officiellement vendre les Blues à l'homme d'affaires américain Todd Boehly pour un montant de 5 milliards d'euros.

Alors que le passage de témoin est prévu pour lundi, le Russe a effectué ses adieux ce samedi sur le site officiel du club londonien. "Cela fait près de trois mois que j'ai annoncé mon intention de vendre Chelsea FC.

Pendant ce temps, l'équipe a travaillé dur pour trouver le bon gardien pour Chelsea FC qui serait le mieux placé pour mener avec succès le club dans son prochain chapitre. La propriété de ce club s'accompagne d'une grande responsabilité, a d'abord rappelé l'oligarque.

Depuis que je suis arrivé à Chelsea il y a près de vingt ans, j'ai été témoin de première main de ce que ce club peut accomplir. Mon objectif a été de m'assurer que le prochain propriétaire ait un état d'esprit qui permettra le succès de l'équipe

masculine et féminine, ainsi que la volonté et le dynamisme nécessaires pour continuer à développer d'autres aspects clés du club, tels que l'Académie et le travail vital de la Fondation Chelsea. Je suis heureux que cette recherche soit maintenant menée à bien. Alors que je cède Chelsea à ses nouveaux gardiens, je voudrais leur souhaiter le meilleur des succès, tant sur le terrain qu'en dehors." "Ce fut un honneur de toute une vie de faire partie de ce club - je tiens à remercier tous les joueurs passés et actuels du club, le personnel et bien sûr les fans pour ces années incroyables. Je suis fier qu'à la suite de nos succès communs, des millions de personnes bénéficieront maintenant de la nouvelle fondation caritative qui est en train d'être créée. C'est l'héritage que nous avons créé ensemble. Merci", a conclu l'homme de 55 ans. Sanctionné en raison de ses liens avec Vladimir Poutine, Abramovitch cède les Blues contracté et forcé après avoir remporté 21 titres !

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## FIN DE LA VISITE D'ETAT EN ITALIE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

### Approfondissement du partenariat stratégique entre les deux pays

La visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Italie à l'invitation de son homologue, M. Sergio Mattarella, a constitué une nouvelle opportunité pour approfondir le partenariat stratégique entre les deux pays, à la faveur notamment des accords de coopération signés dans différents domaines.



A l'entame de sa visite d'Etat de trois jours (mercredi, jeudi et vendredi), le Président Tebboune a rencontré des représentants de la communauté nationale établie en Italie pour écouter leurs préoccupations et attentes, une tradition observée par le chef de l'Etat au cours de toutes ses visites à l'étranger.

Lors de ses échanges avec la diaspora, le Président Tebboune a mis en avant la solidarité des relations algéro-italiennes qui comptent, a-t-il dit, parmi "les relations arabo-européennes les plus fortes dans la région méditerranéenne". Evoquant les relations profondes avec l'Italie, le chef de l'Etat a rappelé les positions historiques et honorables de Rome vis-à-vis de l'Algérie, notamment lors de la Guerre de libération, voire même au lendemain de l'indépendance, à travers le soutien apporté par ce pays ami à l'Algérie dans ses moments les plus difficiles. Lors de cette rencontre, le président de la République a appelé les membres de la diaspora à lancer des projets avec leurs homologues italiens et bénéficier de leurs expériences notamment en ce qui concerne les start-up. Au deuxième jour de sa visite, un accueil solennel a été réservé au Président Tebboune par son homologue italien Mattarella, au Palais présidentiel du Quirinal conformément aux us et coutumes italiens, où les deux Présidents ont eu des entretiens en tête-à-tête, qui ont été élargis aux délégations des deux pays. Lors d'un point de presse animé conjointement avec son homologue italien, au terme de leurs entretiens, le Président Tebboune a mis en avant la profondeur historique enracinée des relations bilatérales, ajoutant: "Nos relations avec l'Italie, pays ami, ont toujours été au beau fixe (tout au long des décennies)".

Il a fait état d'une "convergence totale" entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun, qu'il s'agisse de la situation au Maghreb arabe ou en Méditerranée. Sur le plan de la coopération bilatérale, le Président Tebboune a réitéré l'engagement de l'Algérie à entretenir l'amitié qui la lie avec l'Italie "par tous les moyens, et non seulement par la coopération énergétique". La coopération énergétique entre les deux pays "va de soi", car les relations de l'Algérie avec ses amis sont essentiellement fondées sur "la confiance et une seule parole qui ne change pas", a-t-il fait valoir. Relevant l'existence d'un "lien organique" entre les deux pays dans le domaine énergétique, le chef de l'Etat a fait part de l'éventualité de développer cette coopération en menant une exploration commune entre les sociétés Sonatrach et ENI. "Tout surplus dans la production devant être orienté, en fonction de la demande, vers l'Italie, pays ami qui pourra devenir distributeur pour l'Europe", a-t-il dit.

Il a fait état de "la proposition de réalisation d'un câble sous-marin entre l'Algérie et l'Italie, en vue d'approvisionner l'Italie et une partie de l'Europe en énergie électrique", dévoilant le lancement par les deux pays de la production de panneaux solaires dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès et d'autres produits par deux sociétés algérienne et italienne. Faisant part "d'une volonté commune des deux pays de produire de l'hydrogène vert et l'exporter vers l'Italie", le Président Tebboune a indiqué que "les perspectives sont ouvertes pour les start-up (algériennes) qui peuvent bénéficier de l'expérience italienne et collaborer avec leurs homologues italiens dans le domaine de l'industrie". Le Président Tebboune a également exprimé le souhait de lancer avec Rome une coopération dans le domaine de la construction navale civile ou militaire. Sergio Mattarella, a affirmé, pour sa part, que l'Algérie est "un partenaire stratégique pour l'Italie, notamment en matière d'énergie, mais aussi dans d'autres domaines".

Il a également évoqué "la coopération importante" entre les deux pays dans plusieurs secteurs qui va au-delà du secteur énergétique et qu'il souhaite renforcer davantage, qualifiant le marché algérien "de très important" aux yeux de l'Italie.

La coopération culturelle entre les deux pays, unis par une "civilisation commune dans la Méditerranée" n'étant pas en reste, le chef de l'Etat italien a passé en revue plusieurs initiatives en cours de réalisation, tels la restauration de monuments culturels et archéologiques, l'échange de chercheurs et d'étudiants ou encore la coopération inter-universitaire. Se félicitant de la tenue, juillet prochain à Alger, du quatrième sommet entre les gouvernements italien et algérien, le président Mattarella a qualifié l'événement de "rendez-vous d'une importance capitale". Le Président Tebboune a également été reçu par le président du Conseil de s ministres italien, Mario Draghi au Palais Chigi, où un accueil solennel a été réservé au chef de l'Etat et à la délégation qui l'accompagne.

#### Renforcer la coopération entre Sonatrach et ENI

A l'issue des entretiens entre les deux parties, plusieurs protocoles et mémorandums d'entente de coopération ont été signés. Outre le mémorandum d'entente signé entre les groupes Sonatrach et ENI pour développer les projets du gaz et de l'hydrogène vert, la cérémonie de signature a concerné les secteurs des PME, du tourisme, de la culture et des domaines de lutte contre la corruption et le terrorisme.

Le président de la République s'est entretenu ensuite avec la présidente du Sénat italien, Maria Elisabeta Al-

berti Casellati et le président de la Chambre des députés, Roberto Fico. Dans le cadre du programme de la 2e journée de visite, le Président Tebboune a été honoré par le Maire de Rome, Roberto Gualtieri, lors d'une rencontre de courtoisie tenue au siège de la mairie où un présent lui a été offert consistant en une réplique de "la Louve Capitoline", symbole de la ville de Rome. Le Président Tebboune a visité, ensuite, la prison "Mamertine" de Rome où le roi numide Jugurtha a été emprisonné. M. Sergio Mattarella a offert, jeudi soir au Quirinal, un dîner en l'honneur du président de la République, suite à quoi, ils se sont offerts des présents avant d'assister à une soirée musicale animée par le maestro algérien Salim Dada. Au troisième et dernier jour de sa visite d'Etat, M. Tebboune s'est rendu en compagnie de Sergio Mattarella, en train, de Rome à Naples (sud), puis à la Résidence présidentielle italienne Villa Rosebery où il a été reçu par son homologue italien. Au balcon de la Villa Rosebery, avec vue sur le front de mer où est accosté le prestigieux navire Amerigo-Vespucci, le Président Tebboune a assisté à une salve de 21 coups de canon tirée en son honneur, une première dans les accueils réservés par l'Italie aux chefs d'Etat. Après le déjeuner offert à la Villa Rosebery en son honneur, le président de la République a visité, en compagnie de son homologue italien, le musée national de Naples, Capodimonte. A la fin de la visite, le chef de l'Etat et la délégation l'accompagnant ont été salués à leur départ de l'aéroport international de Naples, Capodichino.

## INVESTISSEMENT

### La nouvelle loi sur l'investissement dynamisera davantage la diversification économique (président CACI)

Le projet de loi sur l'investissement devrait dynamiser davantage les efforts visant la diversification de l'économie nationale et rétablir la confiance entre l'administration et les opérateurs, a indiqué, mercredi à Alger, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chebab.

S'exprimant lors d'une Journée d'information sur le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie nationale en présence des opérateurs économiques, le président de la CACI a souligné l'"importance" des mesures contenues dans cette nouvelle loi permettant notamment d'"améliorer le climat d'investissement pour attirer les investisseurs locaux et étrangers et garantir un environnement favorable à la relance économique".

Différents secteurs d'activités, a-t-il poursuivi, devront connaître une nouvelle dynamique à la faveur de cette nouvelle loi qui devrait faciliter l'investissement pour les opérateurs algériens et étrangers. Selon le président de la Chambre, l'accompagnement des porteurs de projets avec une nouvelle vision, en renforçant le rôle de la finance islamique permet-

trait également de soutenir l'investissement.

M. Chebab a appelé aussi à optimiser le rôle des banques et à généraliser la numérisation afin de réaliser les objectifs escomptés en matière d'investissement. Il a en outre indiqué que la création du guichet unique, dans cette nouvelle loi, facilitera les démarches administratives. De son côté, l'expert économique Houari Tigharsi a appelé dans son intervention lors de cette Journée d'information, à la nécessité de revoir l'impôt sur l'investissement et le renforcement du rôle des banques pour assurer un accompagnement efficace des porteurs de projets. Il a mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de la numérisation des différents secteurs d'activités, la lutte contre le marché parallèle, et l'assainissement du foncier pour une meilleure application sur le terrain de cette nouvelle loi sur l'investissement.

Les opérateurs économiques ont souligné quant à eux les entraves à l'investissement rencontrées sur le terrain. Ils ont appelé dans ce sens à un "accompagnement financier meilleur" des banques et l'assouplissement des procédures administratives.

## HYDROCARBURES

### Signature d'un contrat de partage de production entre Sonatrach et Sinopec

Un contrat de partage de production pétrolière, sur le périmètre de Zarzaitine (Illizi), d'un montant de 490 millions de dollars a été signé samedi à Alger entre le groupe pétrolier et gazier national Sonatrach et la société chinoise Sinopec Overseas Oil & Gas Limited (SOOGL). Ce contrat qui entre dans le cadre de la loi 19-13 régissant les activités hydrocarbures prévoit la réalisation d'un projet de récupération des réserves de pétrole brut permettant la récupération de près de 95 millions de barils. Ce contrat d'une durée de 25 ans a été signé par le vice-président Activité exploration et production de Sonatrach, Mohamed Slimani, et le directeur général de Sinopec Overseas Oil & Gas Limited, Wu Xiuli, lors d'une cérémonie organisée au niveau du siège de la direction générale de Sonatrach. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du représentant de l'ambassadeur de Chine en Algérie, Chen Zhong, du P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, ainsi que des représentants des deux sociétés.

## SANTÉ

### Sclérose en plaques : la découverte d'un lien avec un virus fait espérer une meilleure riposte à terme (étude)

La découverte récente d'un lien entre la sclérose en plaques et le virus d'Epstein-Barr fait espérer une meilleure riposte à terme face à cette maladie, soulignent des spécialistes de la sclérose en plaques avant la journée mondiale de cette maladie, lundi.

Les traitements, qui visent à bloquer l'inflammation, ont "beaucoup avancé ces dix dernières années", et le suivi des patients est "plus individualisé", dit le neurologue Jean Pelletier, de la fondation française Arsep (Aide à la recherche sur la sclérose en plaques), cité par des médias.

Et, estime-t-il, de nouvelles avancées pourraient naître d'une découverte particulièrement importante, réalisée en janvier par des chercheurs américains: le virus d'Epstein-Barr est nécessaire au développement de la sclérose en plaques, même si toutes les personnes infectées ne développent pas la maladie.

Celle-ci est une maladie auto-immune du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). Elle provoque un dérèglement du système immunitaire, qui

s'attaque à la myéline, la gaine protectrice des fibres nerveuses. La découverte d'un lien avec le virus d'Epstein-Barr, qui touche 95% des adultes et est à l'origine d'autres maladies comme la mononucléose, suggère que la plupart des cas de sclérose en plaques pourraient être empêchés en stoppant l'infection à ce pathogène.

Ce fameux virus d'Epstein-Barr, une fois contracté, il est caché dans notre organisme dans les lymphocytes B, eux-mêmes impliqués dans la réaction inflammatoire liée à la sclérose en plaques. Cela pourrait expliquer en particulier que certains traitements ciblant les lymphocytes B, des anticorps monoclonaux, ont une efficacité extrêmement importante contre la sclérose en plaques", a-t-il avancé. On estime que plus de 2,8 millions de personnes sont touchées par cette maladie auto-immune dans le monde. Les enfants et adolescents restent une minorité des cas, mais la maladie peut avoir démarré bien avant de pouvoir être diagnostiquée.